FONDS POUR LA RÉALISATION DES OMD

RAPPORT NARRATIF FINAL

Maroc

Fenêtre Thématique
Culture et développement

Programme commun Titre:
Le patrimoine culturel et les industries créatives comme vecteurs de développement du Maroc

Septembre | 2012

Prologue

Le Fonds pour la réalisation des OMD a été créé en 2007 grâce à un accord historique signé entre le Gouvernement de l'Espagne et le système des Nations Unies. Avec une contribution totale d'environ 900 millions de dollars, le Fonds OMD a financé 130 programmes conjoints répartis en huit volets thématiques, dans 50 pays à travers le monde.

Le Rapport Narratif Final, rédigé par l'équipe en charge du programme conjoint, constitue une revue du programme menée par le Comité de Gestion du programme et du Comité National de Pilotage afin d'examiner les résultats obtenus au regard des objectifs initialement identifiés. Le rapport comporte cinq (5) sections. Section I : fournit une brève introduction sur le contexte socio-économique et les problèmes de développement abordés par le programme commun, et énumère les objectifs du programme. Section II : présente une évaluation des résultats du programme conjoint. Section III : décrit les bonnes pratiques et les leçons apprises à travers le programme conjoint. Section IV : porte sur la situation financière du programme commun. Section V : présente les commentaires et / ou informations supplémentaires.

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires nationaux et l'équipe de pays des Nations Unies, ainsi que l'équipe du programme conjoint pour leurs efforts dans la réalisation de ce Rapport Narratif Final.

Le Secrétariat du Fonds pour la réalisation des ODM

ROYAUME DU MAROC

FONDS POUR LA RÉALISATION DES OMD

Programme Conjoint de Coopération
« Le Patrimoine Culturel et les Industries Créatives comme vecteurs de développement au Maroc » 2008-2012

RAPPORT NARRATIF FINAL

SEPTEMBRE 2012

Acronymes

AECID	Agence Espagnole de Coopération Internationale et Développement
AGR	Activité Génératrice de Revenus
ALINSAP	Association des Lauréats de l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine
BSG	Budgétisation Sensible au Genre
CGP	Comité de Gestion du Programme
CNC	Comité National de Coordination
CSP	Comités de Suivi Technique des Produits
DGCL	Direction Générale des Collectivités Locales
DH	Dirham
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
INDH	Initiative Nationale de Développement Humain
MC	Ministère de la Culture
MAEC	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
MTA	Ministère du Tourisme et de l'Artisanat
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
ONUFemmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
PC	Programme Conjoint
PCD	Plans Communaux de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
POS	Programme Oasis du Sud
SIG	Système d'Information Géographique
SMAP	Société Marocaine d'Archéologie et du Patrimoine
SNU	Système des Nations Unies
THV	Trésors Humains Vivants
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
UGP	Unité de Gestion du Programme
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	Fond des Nations Unies pour la Population

Participating UN Organization(s)	Sector(s)/Area(s)/Theme(s)
indicate the lead agency: UNESCO PNUD, ONU Femmes, ONUDI, UNFPA	Fenêtre Culture et Développement

Joint Programme Title	Joint Programme Number
Le Patrimoine Culturel et les Industries Créatives comme vecteurs de Développement au Maroc	Programme No : 67 180 MDTF Office Atlas No : MDGF-1795-G-MAR

Joint Programme Cost [Sharing - if applicable]		Joint Programme [Location]	
[Fund Contribution):	5 000 000 USD	**Region (s):**	- Région de Taza-Al Hoceima-Taounate - Région de l'Oriental - Région de Souss-Massa-Draa - Région de Guelmim-Es Semara - Zone de convergence constituée des oasis méridionales
UNESCO	2 713 467		
PNUD	992 164		
UNWOMEN	499 248		
ONUDI	597 271		
UNFPA	197 850		
Govt. Contribution:	908 234,53 USD (8 101 452 DH) (Réf : rapport semestriel juin-déc. 2011)	**Governorate(s):**	
Agency Core Contribution:	44 843,05 USD (400 000 DH) (Réf: rapport semestriel juin-déc. 2011)		
Other:		**District(s)**	
TOTAL:	5 953 077,58 USD		

Final Joint Programme Evaluation	Joint Programme Timeline
Final Evaluation Done ■ Yes □ No **Evaluation Report Attached** ■ Yes □ No **Date of delivery of final report :** 16 juillet 2012	**Original start date** *18 août 2008* **Final end date:** *18 août 2012*

Participating Implementing Line Ministries and/or other organisations (CSO, etc.)

Partenaires Institutionnels :

- Au niveau national :

- Ministère de la Culture (MC), Coordinateur national ;
- Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération (MAEC) ;
- Ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA) ;
- Direction Générale des Collectivités Locales (DGCL) ;
- Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des provinces du Sud du Royaume du Maroc ;
- Direction de l'Aménagement du Territoire du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville ;
- Universités (Pôle de Compétences Patrimoine Culturel).

Au niveau régional et local :

- La Wilaya de Guelmim-Tata-Assa Zag ;
- La Commune d'Asrir ;
- La Commune de Foum el Hisn ;
- La Municipalité d'Akka à Tata ;
- La Commune d'Ifrane de l'Anti Atlas ;
- La commune d'Assa ;
- Direction régionale du Ministère de la Culture – Régions Guelmim Smara, Souss Massa Draa, l'Oriental, Taza Taounate El Houceima ;
- Direction régionale du Ministère du Tourisme - Région Guelmim Smara ;
- Direction régionale du Ministère de l'Artisanat - Région Guelmim Smara ;
- Délégation de l'Entraide National (Représentativité de Guelmim) ;
- Délégation du Ministère de l'Agriculture et de la pêche maritime - Région Guelmim Smara.

Partenaires de la société civile :

Au niveau national :

- Association des Lauréats de l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine (ALINSAP);
- Société Marocaine d'Archéologie et du Patrimoine (SMAP).

Au niveau régional et local :

- Association Oum El Borj, Coopérative Borj TAGADIRTE, Coopérative Ait Rhal, (issue de l'association Taymatines), Coopérative Afoulki Ezzaouia, Association Azaghar, Coopérative Kafila Tighmert, Coopérative El Gourariates, Coopérative Tifaouines, Coopérative Sounboula, Association Raidates l'entraide nationale, Coopérative femmes Asrir du couscous et pâtes, Associations Tazezouit, Associations Aguerd, Coopérative femmes Asrir du couscous et pâtes, Association féminine Moulay Bachir pour la préservation du patrimoine culturel, Fédération des associations féminine de Fam Zguid (17 associations), Association Qafilat pour le développement, Association Ouarguennoun, Association Tighremt pour le développement et œuvre sociale, Association Tazerzirt, Association Nour-Oum El gardane, Association Almountada Niswi, Coopérative Taskala (Azaghar), Coopérative Taslikht.

Report Formatting Instructions:

- Number all sections and paragraphs as indicated below.
- Format the entire document using the following font: 12point _ Times New Roman.

I. PURPOSE

a. Provide a brief introduction on the socio economical context and the development problems addressed by the programme

Le Maroc est riche d'un patrimoine culturel exceptionnel d'une grande diversité et authenticité. Cependant ce patrimoine culturel, qui constitue une fierté nationale, reste insuffisamment valorisé et son potentiel de développement sous exploité. En effet, bien que faisant l'objet d'une multitude d'interventions ponctuelles émanant de politiques sectorielles qui sollicitent le secteur de la culture et du patrimoine de manière occasionnelle (stratégie du tourisme 2020, stratégie de l'artisanat…), il reste le parent pauvre des politiques publiques. En sus, l'acteur institutionnel en charge de ce secteur, à savoir le Ministère de la Culture (MC), souffre d'un grand manque de moyens humains et matériels.

Certes, le positionnement du patrimoine et de toutes les autres composantes de la culture marocaine comme vecteur de développement durable est acquis, (en atteste plusieurs documents non seulement académique mais aussi et surtout institutionnels). Cette prise de conscience transparait même à plus haut niveau, notamment dans les discours royaux qui incitent à l'adoption d'une vision dynamique quant à la protection du Patrimoine en l'intégrant dans les projets de développement et en mettant en place un lien entre Patrimoine (legs historique) et Création (industries créatives).

Cependant, le passage à la pratique semble être une tache très ardue. Au cours de ces dernières années, le Ministère de la Culture s´est attelé à mieux définir sa mission et ajuster son organisation interne afin d´assurer au mieux la gestion opérationnelle, la mise en valeur et la promotion de la culture marocaine dans ses différentes dimensions. On note, également, des avancées dans le domaine de l'artisanat, notamment en matière de reconnaissance et de développement d'artisanat et des industries créatives. En outre, tous les plans stratégiques de développement du tourisme tiennent désormais compte de la composante Culture et Patrimoine. Les exemples suivants illustrent cette intégration dans la planification institutionnelle sans que les composantes de la culture soient clairement et suffisamment appréhendées comme levier de développement économique et social :

- ✓ La Vision 2010 du tourisme. Une nouvelle Vision 2020 est actuellement développée et compte parmi ses six grands projets structurants le programme Patrimoine et Héritage (faire rayonner l'identité culturelle du Maroc).
- ✓ La Vision 2015 développée par le département de l'artisanat trace une stratégie de développement de l'artisanat et des savoir-faire incluant le patrimoine.
- ✓ Les Plans d'actions et Programmes des Agences de Développement économique et social : exemple Programme Oasis du Sud (POS) qui intervient dans le domaine du patrimoine.
- ✓ l'Initiative Nationale du Développement Humain initiée en 2005 après l'adoption par le Maroc de la déclaration du Millénaire. Elle est financée à hauteur de 14,1 Milliards de Dirhams (DH) (cycle 2005-2010) et 17 milliards de DH (cycle 2011-2015). Le principal axe de cette initiative est de s'attaquer au déficit social, notamment en élargissant l'accès aux services sociaux de base, et par la promotion des Activités Génératrices de Revenus (AGR) stables.

A cette méconnaissance du rôle économique du Patrimoine s'ajoutent d'autres facteurs affectant négativement les perspectives de sa préservation, protection et promotion :

- l´absence d´une définition consensuelle des différentes composantes du patrimoine ;
- un inventaire incomplet et non conforme aux normes internationales ;
- l´absence d´une stratégie nationale du patrimoine à l´instar de celles qui ont été définies dans d´autres secteurs comme l´artisanat ou le tourisme ;
- l'absence d'une approche genre dans la gestion du patrimoine et sa valorisation ;
- le déficit de données fiables sensibles au genre dans le domaine de la gestion, préservation et valorisation du patrimoine ;

- le besoin en mise à niveau des compétences des acteurs responsables de la gestion et de la protection du patrimoine ;
- le cadre juridique et réglementaire régissant le patrimoine culturel qui nécessite d'être revu afin d´en préciser les principes opérationnels ;
- le relatif cloisonnement des intervenants institutionnels du secteur de la culture alors que celle-ci est par définition de nature transversale, et l´absence de mécanisme de coordination entre ceux-ci ;
- l´absence d´une masse critique d´expériences à succès dans le domaine des industries créatives dûment documentées qui puissent servir de modèle ou source d´inspiration pour la mise en œuvre de nouvelles initiatives ;
- le poids de certaines formes d´exclusion culturelle, qui constituent un frein au développement.

Le Programme Conjoint (PC) est venu donc à point nommé pour asseoir les bases d'une forte reconnaissance du rôle socio économique de la culture et d'adresser la situation diagnostiquée en amont. Pour y parvenir, le Programme a été articulé de manière à aligner les objectifs sur les priorités du pays en matière de stratégies de développement reliées aux thématiques du Programme. Par ailleurs, le PC s'inscrit également dans les buts et résultats nationaux tels que définis dans le programme de coopération entre le SNU et le Gouvernement du Maroc, l'UNDAF (United Nations Development Assistance Framework) pour le cycle 2007-2011, relatifs à :

- ✓ « La gestion des patrimoines naturel et culturel en tant que vecteurs essentiels des politiques de lutte contre la pauvreté et de développement durable » ;
- ✓ La mise en place des « conditions organisationnelles améliorent la protection et la valorisation des patrimoines naturel et culturel au service du développement humain ».

Sa stratégie d'intervention s'est articulée autour des 4 axes suivants:

1. Un approfondissement de la connaissance du patrimoine culturel prenant en compte le genre et visant la mise en place d´une stratégie nationale de valorisation de celui-ci précisant et clarifiant les rôles des différents intervenants ;
2. une mise à niveau des compétences et outils des professionnels du patrimoine leur permettant de mettre en œuvre avec une effectivité accrue la stratégie ainsi définie ;
3. la mise en œuvre d´expériences pilotes, intégrant une perspective intersectorielle et démontrant l´impact effectif des industries culturelles et créatives sur la réduction de la pauvreté et l´inclusion des femmes et des jeunes, destinées à être évaluées et modélisées de sorte qu´elles puissent être répliquées sur d´autre espaces territoriaux. ;
4. la valorisation de traditions et valeurs culturelles qui contribuent à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et qui favorisent l´inclusion des femmes et des jeunes mettant en évidence des expériences à succès d´intégration de ceux-ci à la vie économique, politique et sociale.

b. List joint programme outcomes and associated outputs as per the final approved version of the joint programme Document or last agreed revision

Résultat 1 - Les atouts du patrimoine culturel dans le développement économique et social sont reconnus et intégrés dans une stratégie nationale.

PRODUIT 1 : Connaissances sur le patrimoine culturel disponibles chez les acteurs institutionnels et nécessaires à l´élaboration d´une stratégie nationale actualisées.

PRODUIT 2 : Sur la base des connaissances acquises, une stratégie nationale pour la préservation, la mise en valeur et la promotion du patrimoine culturel, est élaborée et déclinée en plans d´action.

PRODUIT 3 : Rôles des différents intervenants institutionnels dans la gestion du patrimoine culturel bien définis, permettant une meilleure coordination des interventions.

Résultat 2 - Les professionnels du patrimoine culturel et des intervenants potentiels sont dotés de compétences et d'outils permettant l'amélioration et la préservation de la gestion et la valorisation de ce dernier.

PRODUIT 4 : Outils permettant une meilleure connaissance et valorisation du patrimoine culturel mis en place et maîtrisés par les partenaires nationaux.

PRODUIT 5 : Professionnels nationaux actifs dans les différents secteurs liés au patrimoine culturel disposant de compétences accrues en matière de gestion et de valorisation.

PRODUIT 6 : Mécanismes de diffusion de l´information relative au patrimoine culturel développés.

Résultat 3 - La mise en œuvre d'approches appropriées de développement des industries culturelles et créatives a favorisé l´amélioration des conditions de vie des populations.

PRODUIT 7 : Plans stratégiques de développement liés au patrimoine culturel , formulés et mis en œuvre notamment dans la zone de convergence du programme conjoint, prenant tout particulièrement en considération l´approche genre.

PRODUIT 8 : Approches innovantes expérimentées dans les secteurs du livre et de la musique, de la danse et de l´art chorégraphique.

PRODUIT 9 : Sur des sites à haut potentiel, des AGR liées à la valorisation du patrimoine culturel sont appuyées.

PRODUIT 10 : Ensemble des actions faisant l'objet d'une évaluation, d'une documentation et d'une stratégie de communication qui permettent de constituer et partager le bénéfice des expériences menées, tant au niveau nationale et international qu'au profit de la coopération Sud-sud, avec comme principal fil directeur leur impact au profit des femmes et des jeunes, est évalué, documenté et partagé.

Résultat 4 - Les traditions et les valeurs culturelles qui favorisent l´inclusion des femmes et des jeunes, et qui assurent la réalisation des OMD sont valorisées.

PRODUIT 11 : Des actions d'information, de sensibilisation et de communication, s'appuyant sur des valeurs culturelles favorisant une reconnaissance accrue du rôle des femmes et des jeunes dans le processus de développement, sont mises en œuvre.

c. Explain the overall contribution of the joint programme to National Plan and Priorities

Le PC s'est inscrit dans les grandes priorités nationales en rapport avec le développement dont en particulier celles relatives à la lutte contre la pauvreté, a l'égalité des genres, à l'autonomisation des femmes et à la jeunesse. Par ailleurs les priorités du MC et des acteurs économiques visant à faire de la culture un vecteur de développement ont été appuyées par le PC. Les contributions du PC se sont concrétisées au niveau politique et stratégique par l'appui au développement d'outils stratégiques et juridiques destinés à favoriser une approche cohérente de nature à permettre au Maroc de développer des actions pérennes mettant en rapport la culture et le développement (« Stratégie de développement basée sur le patrimoine culturel à l'horizon 2020 » ; textes de loi sur le patrimoine culturel ; charte de préservation du patrimoine culturel national ; plans communaux de développement). Sur le plan opérationnel la contribution du PC a porté sur le développement d'AGR particulièrement dans la zone de convergence au profit des populations démunies et notamment des femmes et des jeunes (filières tissage de tente, couscous, vannerie et dattes).

- **La stratégie du patrimoine culturel à l'horizon 2020 :**

Le PC a appuyé l'élaboration d'une stratégie pour la préservation, la mise en valeur et la promotion du patrimoine culturel à travers un processus de concertations, consultations, ateliers, études,

formations et renforcement de compétences aux niveaux national et local. Ce processus, qui a abouti à la conception de la « Stratégie de développement basée sur le patrimoine culturel à l'horizon 2020 », a également été l'occasion d'initier un processus de réflexion/appropriation de la stratégie par les différents partenaires et intervenants dans le domaine. L'une des priorités de cette stratégie, en sus de faire du Patrimoine un levier de développement, est la promotion de la créativité et de l'innovation, notamment auprès des femmes et des jeunes, la facilitation de l'accès au Patrimoine Culturel et le renforcement du sentiment d'appropriation de cet héritage au niveau national et local.

- **La loi révisée relative à la conservation, à la protection et à la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel :**

  Le PC a accompagné la révision de la loi du patrimoine national, laquelle a été effectuée sur la base d'une large concertation publique et institutionnelle lors de réunions de consultation multisectorielle en présence de l'ensemble des parties concernées. Ce projet de loi a été élaboré en conformité avec les normes juridiques et les conventions internationales en matière de protection et valorisation du patrimoine culturel et naturel.

- **La Charte nationale de préservation du patrimoine culturel et naturel :**

  L'objectif de cette charte élaborée dans le cadre du Programme est la réalisation d'un cadre juridique de préservation du Patrimoine Culturel et Naturel en insérant les secteurs du Patrimoine dans un processus de développement durable. Elle définit les catégories du patrimoine culturel et naturel et les compétences légales et les modalités de préservation, propose des mécanismes de partenariat et identifie les différents acteurs impliqués : l'autorité chargée de la Culture, les collectivités locales, les autorités chargées du tourisme, de l'artisanat, des secteurs de l'environnement, de l'agriculture et des eaux et forêts, des industries et des mines, etc.

- **Le Système des Trésors Humains Vivants (THV) :**

  Le PC a contribué au développement de mécanismes de mise en place d'un système de THV aux niveaux juridique (projet de loi), institutionnel (mécanisme de gestion du système) et financier (modalités de financement des droits sociaux des THV). Ce mécanisme devra permettre de sauver un grand nombre d'éléments du Patrimoine Culturel Immatériel pour les générations actuelles et futures à travers la reconnaissance de ses détenteurs et leur encouragement à transmettre leurs savoirs et savoir-faire.

- **L'intégration des priorités de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel, du genre et du tourisme durable dans les Plans Communaux de Développement (PCD) :**

  Le PC appuie la dynamique de décentralisation engagée par le gouvernement, en particulier par l'appui à l'intégration des priorités de valorisation du patrimoine cutlurel dans les plans de développement communaux selon une approche participative. L'appui du Programme apporté au niveau de 6 communes rurales dans la zone de convergence (Asrir, Ifrane Anti-Atlas, Foum Lhsen, Ksabm, Oum El Gardane et Akka) avait pour objectif d'inscrire dans leurs PCD les priorités de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel, du genre et du tourisme durable, dans la perspective de la généralisation de la démarche au niveau de l'ensemble des 54 communes ciblées par le POS. L'approche adoptée par le Programme est celle du diagnostic-action. Cette approche a permis l'identification des potentialités patrimoniales et touristiques des communes et les actions prioritaires qui justifient l'urgence d'agir sur des facteurs de dégradation et donc de passer à l'action immédiatement. Ainsi, des actions pilotes innovantes et pédagogiques sont mises en œuvre sur le terrain pour ensuite être intégrées dans les PCD afin d'en assurer la durabilité. Ces actions ont un caractère de démonstration afin de sensibiliser les communes et les populations locales des

retombées positives et le potentiel de développement local liés aux actions de valorisation du patrimoine culturel local.
Par ailleurs, l'intégration du genre dans les politiques et les programmes de développement, et plus précisément dans les Plans Communaux de Développement, a offert un cadre de référence centré sur des objectifs précis s'articulant sur la présentation et la participation de la femme oasienne à la prise de décision et au processus de développement. Aussi, et dans le sens de l'égalité, des efforts de genre visant l'intégration de la femme dans la responsabilité politique, socio-économique et dans le processus de développement local ont été déployés par le PC. Le programme via son approche gendérisée a permis, ainsi, la promotion du principe d'égalité dans les perceptions sociales des hommes et des femmes et une plus grande implication des acteurs locaux dans le développement territorial.

- **La promotion de la démarche de l'outil de « Budgétisation Sensible au Genre » :**

Cet outil d'aide à la décision financière, et son incorporation dans le processus PCD, a permis de soutenir l'effort consentit par le Programme pour le renforcement des principes d'égalité et d'équité entre les deux sexes. Dans ce cadre, une nouvelle analyse genre du PCD de la commune rurale de Kasbat Sidi Abdellah Ben M'Bark, à Tata, a été réalisée, dans la perspective de la généralisation de la démarche au niveau de l'ensemble des 54 communes ciblées par le POS. Cette analyse a permis d'évaluer d'une part, le degré d'intégration des préoccupations du genre dans le PCD de la commune Kasbat Sidi Abdellah Ben M'Bark, et d'autre part, le niveau d'implication des femmes dans les actions prévues dans le PC. Un Guide BSG a été élaboré et diffusé auprès des partenaires locaux et régionaux du PC.

d. Describe and assess how the programme development partners have jointly contributed to achieve development results

La mise en œuvre conjointe du Programme est l'un de ses principaux objectifs opérationnels, cet objectif étant en totale cohérence avec le secteur de la culture qui est un domaine très vaste, exigeant des actions transversales.
Le mode de gouvernance adopté pour la mise en œuvre du Programme a permit un travail conjoint et efficace entre les partenaires du PC grâce à la mise sur pieds de plusieurs mécanismes qui lui sont propres et d'un manuel de procédures. Ce modèle de gestion est innovant à plusieurs titres. Ces mécanismes, répondant aux recommandations du Fonds OMD, sont adaptés aux nécessités de coordination et de prise de décision participative du programme. Cette structure de gouvernance a été mise en place pour faciliter des processus participatifs de prise de décision et de coordination. Toutefois, les Comités de Suivi Technique des Produits (CSP) qui figurent dans le manuel de procédure ont été supprimés en mars 2009 en application d'une recommandation du Comité National de Coordination (CNC) pour éviter la lourdeur des procédures de suivi de la mise en œuvre.
Le CNC, formé par le Ministère des Affaires Etrangères et la Coopération (MAEC, co-président), l'Agence Espagnole de Coopération Internationale et Développement (AECID) et le Coordonnateur Résident (co-président), joue le rôle d'instance de coordination et d'orientation stratégique des programmes financés à travers le Fonds OMD. Dans le cadre de ces réunions, le MC ainsi que l'UNESCO, en tant que chefs de file, et les coordinatrices des Unités de Gestion des deux programmes (UGP), sont invités à y participer afin d'ajouter des éléments essentiels, expliquer les tenants et les aboutissants des décisions ou actions et de prendre note des instructions et des orientations du CNC. Le CNC se réunit, normalement, une fois tous les trois mois.
La deuxième instance de coordination et de prise de décision stratégique est le Comité de Gestion du Programme (CGP). Ce Comité est composé du MC, de l'Agence du Sud/POS, des agences des NU participantes au programme, ainsi que des représentants du Comité National de Coordination. Ce comité est chargé d'assurer la coordination opérationnelle du programme ainsi que le suivi de la

mise en œuvre. Au sein de cette instance, la prise de décision se fait de façon consensuelle et participative. Si nécessaire, toute institution ou partenaire du programme peut être invité à y participer pour consultation et concertation. Le CGP a la capacité de réajuster le programme selon l'évolution de sa mise en œuvre, et ce sous la supervision du CNC. Le CGP du Programme OMD Culture se réunit mensuellement.
Pour permettre une bonne coordination et collaboration entre les deux parties, l'UNESCO ainsi que le MC ont été identifiés comme chefs de file et coprésidents du CGP. D'une part, l'UNESCO est en charge d'assurer la coordination inter-agences et la qualité du système de rapportage et de suivi du programme. De sa part, le MC est aussi chargé d'assurer la coordination interinstitutionnelle et des partenaires nationaux pour une bonne mise en œuvre du programme.
Une Unité de Gestion a été basée au niveau du partenaire chef de file national. La coordinatrice du programme a été chargée d'assurer la liaison entre toutes les instances de coordination et les partenaires, et de suivre la mise en œuvre du programme en collaboration avec les agences et les partenaires du programme. Cette UGP a été chargée de faciliter un système de communication et d'échange d'information, d'organiser toutes les missions et visites de terrain ainsi que de veiller à la mise en œuvre d'un système de rapportage de qualité et d'assurer le suivi et évaluation du programme exigés par les procédures du Fonds OMD.
Pour établir les responsabilités de toutes ces instances de coordination et clarifier le rôle de chaque mécanisme de coordination, un Manuel de Procédures a été élaboré, destiné aux utilisateurs pour faciliter la coordination et la mise en œuvre de ce Programme.
La coordination entre les deux programmes OMD au Maroc[1] s'est faite au niveau du CNC et à travers le partage d'expériences et de leçons apprises. Plus spécifiquement, l'expérience du Programme OMD Genre a servi d'expérience au Programme OMD Culture pour le lancement de son processus de formulation et de mise en œuvre.
En outre, un poste a été crée au Bureau du Coordonnateur Résident afin de faciliter au Coordonnateur Résident son rôle de co-président du CNC et d'interlocuteur direct avec le Secrétariat du Fonds OMD à New York. Ce poste a été chargé d'assurer le Secrétariat du CNC et la liaison entre les équipes des programmes OMD, le CNC et le Secrétariat du Fonds OMD. Le rôle de cette personne ressource a été vital pour la coordination de tous les mécanismes de mise en œuvre des programmes OMD.
Le statut de pays pilote Focus Country donné au Maroc, et le processus de définition des stratégies de suivi et d'évaluation ainsi que de communication et de plaidoyer, a facilité la création d'un espace de rencontre et de dialogue des équipes des deux programmes OMD, mais aussi de négociation et d'identification des intérêts communs dans le cheminement à suivre pour l'atteinte des OMD au Maroc.
Par ailleurs, l'intervention de la plupart des agences des NU dans une même zone dite de convergence et le partenariat clé qu'elles ont établi avec le Programme Oasis Sud, mis en œuvre par l'Agence du Sud dans cette zone a facilité l'intervention synergique et la mutualisation des efforts de ces différentes agences, selon leur avantage comparatif.

II. ASSESSMENT OF JOINT PROGRAMME RESULTS

a. Report on the key outcomes achieved and explain any variance in achieved versus planned results. The narrative should be results oriented to present results and illustrate impacts of the pilot at policy level)

[1] « Programme multisectoriel de lutte contre les violences fondées sur le genre par l'autonomisation des femmes et des filles au Maroc » (TAMKINE) et celui objet du présent rapport « Le patrimoine culturel et les industries créatives comme vecteurs de développement au Maroc ».

Résultat 1 - Les atouts du patrimoine culturel dans le développement économique et social sont reconnus et intégrés dans une stratégie nationale.

Ce résultat avait pour objectif principal d'atteindre la reconnaissance et l'intégration des atouts du patrimoine culturel dans le développement économique et social. Il s'agit essentiellement de l'élaboration d'une stratégie nationale sur le Patrimoine suivant un processus à trois niveaux : 1) la connaissance du secteur de la culture par le biais de plusieurs études, 2) la production d'une stratégie déclinée en Plans d'Action Prioritaires, renforcée par un plan de plaidoyer et 3) une délimitation du rôle respectif des différents intervenants dans la gestion de la culture.
En effet, plusieurs études, analyses et enquêtes conduites dans le cadre des activités du Programme ont permit d'identifier et de reconnaitre les atouts du Patrimoine Culturel en tant que vecteurs de développement économique et social et de les intégrer dans une stratégie nationale de préservation, de valorisation et de promotion du patrimoine culturel dont le document final a été validé par tous les partenaires concernés après un long processus de dialogue et de concertation. Parmi les mécanismes de promotion et de diffusion de la stratégie nationale mis en place dans le cadre du Programme, un plan de plaidoyer a été également finalisé. Le MC, en tant que porteur de la stratégie nationale, mettra en œuvre les dispositions et recommandations du plan de plaidoyer en vue de la diffusion de la stratégie, notamment auprès des élus, des représentants de la société civile et des acteurs du secteur privé. En outre, une charte de préservation du patrimoine culturel, qui a été validée par l'ensemble des partenaires institutionnels concernés, vient renforcer les dispositifs qui seront mis en place pour assurer la coordination de la mise en œuvre de la stratégie nationale.
Ce résultat innove également par l'élaboration d'une étude analytique, la première au Maroc, portant sur l'intégration du genre dans la valorisation du patrimoine naturel et culturel, le tourisme durable et la promotion des produits de terroir. Cette étude qui a été diffusée auprès des acteurs locaux et régionaux a permis de s'assurer que : 1) le processus d'élaboration des PCD à Assa, Assrir, Foum el Hisn et Akka a pris en compte le genre dans la planification et la mise en œuvre des différents plans de développement, 2) l'inventaire technique sensible au genre des potentialités culturelles des zones oasiennes a été mis en place et 3) les actions phares pour la promotion du patrimoine culturel ont été identifiées.

Résultat 2 - Les professionnels du patrimoine culturel et des intervenants potentiels sont dotés de compétences et d'outils permettant l'amélioration et la préservation de la gestion et la valorisation de ce dernier.

Ce résultat vise le renforcement des capacités des professionnels et acteurs du patrimoine par la formation et le développement des outils suivants : une loi révisée et élevée au rang des normes internationales, un mécanisme de THV, un système d'inventaire général et un système d'information géographique (SIG) du patrimoine culturel marocain, un plan de formation, une plateforme web avec modules d'auto-apprentissage et enfin des mécanismes de diffusion et de promotion du patrimoine.
Ainsi, les activités de ce résultat ont été l'occasion de doter les professionnels du patrimoine de nouveaux outils de travail appropriés pour une meilleure gestion, conservation et promotion du patrimoine culturel.

Résultat 3 - La mise en œuvre d'approches appropriées de développement des industries culturelles et créatives a favorisé l´amélioration des conditions de vie des populations.

Ce résultat représente a lui seul 53% du budget global du Programme et il a la particularité d'avoir une dimension opérationnelle puisqu'il agit directement sur les conditions de vie des populations défavorisées à travers notamment l'inscription de projets prioritaires dans la planification locale (PCD), l'appui à la valorisation des savoirs faire locaux et le développement d'AGR, et au

renforcement des capacités locales. Dans le cadre de ce résultat, le programme a essentiellement concentré son intervention au niveau de la zone de convergence, identifiée comme une région où le programme a prévu d'avoir un impact visible sur la réduction de la pauvreté et l'autonomisation des femmes. Dans cette zone de convergence, les différentes agences partenaires ont mutualisé leur appui technique et financier, selon les avantages comparatifs des agences respectives. Cette synergie d'action a permis d'optimaliser l'intervention sur le terrain.
Ainsi, une part importante du Programme a été réservée au renforcement des capacités et à l'accompagnement de la population locale au niveau de cette zone, notamment à travers la mise en œuvre d'actions de développement local liées à la valorisation du patrimoine culturel, essentiellement au profit de femmes et de jeunes, en vue de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie et à lutter contre la pauvreté. La mise en œuvre d'actions appropriées de développement des industries culturelles et créatives et la réalisation de projets prioritaires inscrits dans le cadre des PCD, dont l'élaboration est appuyée dans le cadre du Programme, a engendré un impact visible et très positif au niveau de la région et a contribué à la valorisation des savoir faire locaux, à la sensibilisation sur l'importance et le potentiel de développement du patrimoine culturel, à l'autonomisation des femmes oasiennes, à l'amélioration de leur mobilité et l'accès à la prise de décision (participation accrue lors des ateliers, festivals, foires...). Ainsi et au niveau politique, plusieurs femmes se sont présentées aux élections dans les communes concernées par l'appui du Programme notamment au niveau de l'élaboration des PCD. De ce fait, 12 femmes ont été élues lors des élections communales de juin 2009 (communes d'Asrir, Akka, Foum el Hisn, Ifrane et Assa).
Ce résultat a également contribué à une importante appropriation des principes et des orientations du Programme, que ce soit par les autorités et institutionnels locaux que par la population bénéficiaire/partenaire (associations, coopératives ciblées). Ce résultat intègre également un travail en direction de plusieurs composantes spécifiques de la culture (manuscrits, musique) et du tourisme (circuits touristiques culturels).
Un plan de communication a été développé dans le cadre du Programme. Plusieurs actions de communication sur les résultats du Programme ont été menées (participation à la célébration de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté, qui a été organisée le 17 octobre 2011 dans la zone de convergence du Programme ; journée nationale de communication sur les réalisations du Programme le 13 juin 2012, etc.). De même, plusieurs supports de communication sur les réalisations du Programme ont été élaborés (voir Annexe I).
Par ailleurs, et pour tirer les meilleurs enseignements des connaissances et expériences développées dans le cadre du programme, deux principales évaluations ont été effectuées. La première a concerné l'appréciation du niveau d'intégration des priorités de sauvegarde et de valorisation du patrimoine culturel, du genre et du tourisme durable dans les PCD, et l'appréciation également du niveau d'implication des femmes et des jeunes dans les actions réalisées pour la valorisation du patrimoine culturel. La deuxième évaluation a porté sur les AGR et a contribué à examiner le lien entre les AGR développées et la promotion du patrimoine culturel, ainsi que la typologie des bénéficiaires des AGR, les premiers retombés sur le revenu des bénéficiaires et la durabilité des AGR, entre autres.

Résultat 4 - Les traditions et les valeurs culturelles qui favorisent l´inclusion des femmes et des jeunes, et qui assurent la réalisation des OMD sont valorisées.

Ce résultat est de nature transversale étant donné qu'il contribue à inscrire la dimension genre à travers l'ensemble des produits du Programme. En effet, plusieurs efforts ont été consentis en vue de mettre l'accent sur le rôle des femmes et des jeunes dans le processus de développement local, notamment via l'élaboration d'une étude socioculturelle sur les valeurs et les traditions qui influencent l'inclusion des femmes, d'un argumentaire et d'actions de sensibilisation sur la contribution des femmes et des jeunes à l'atteinte des OMD. La finalité de cet argumentaire OMD et les actions de sensibilisation et de plaidoyer était de contribuer au changement des mentalités,

d'attitudes et des pratiques de la population cible vis-à-vis de la place et du rôle de la femme et des jeunes pour la réalisation des OMD. Aussi, dans le cadre de la promotion et de la sensibilisation des acteurs locaux et la société civile quant à la réalisation des OMD, et afin d'inclure la dimension genre pour l'atteinte desdits objectifs, le PC avec son partenaire local POS a organisé des sessions de formation pour le renforcement des capacités des partenaires et des ONG locaux en matière de plaidoyer de suivi et d'évaluation des OMD. Ces formations lancées depuis 2010 et qui se sont poursuivies en 2011 et 2012, étaient consacrées à la précision d'un ensemble de concepts en liaison avec les OMD, leur référentiel, buts, composantes et lien avec les conventions et traités de droits humains ainsi que les indicateurs retenus pour évaluer les progrès pour l'atteinte des OMD. La présentation du rapport marocain sur les OMD de 2009 a été d'une grande utilité pour les participants. Les bénéficiaires de ces sessions de formations ont débattu des concepts de pauvreté, de vulnérabilité, d'inégalité, d'analphabétisme, de déperditions scolaires, de valorisation du travail domestique des femmes, de l'emploi et de la valorisation des produits de terroirs et des activités génératrices de revenus en liaison avec les spécificités des provinces oasiennes. L'introduction à la boîte à outils d'analyse genre a permis de prendre connaissance des types de questions qu'il faut se poser dans le montage de projets de développement dans le but de réduire les écarts et les inégalités de genre et par conséquent de contribuer à hausser de manière significative la productivité et la production.
Ces démarches de formation et de plaidoyer sont arrivées en complément des AGR pour contribuer à l'autonomisation des femmes et des jeunes et leur permettre de jouer un rôle de premier plan dans les aspects économiques de la vie familiale et du développement.

b. In what way do you feel that the capacities developed during the implementation of the joint programme have contributed to the achievement of the outcomes?

Plusieurs actions du programme ont concerné l'amélioration du niveau de compétence et le renforcement des capacités des professionnels et intervenants dans le domaine du patrimoine culturel, à travers l'élaboration d'un plan de formation et l'organisation de sessions de formation au niveau national et dans les 4 régions initialement ciblées par le Programme. En outre, le Programme a contribué à doter ces professionnels de plusieurs outils leur permettant une meilleure gestion, conservation et promotion du patrimoine culturel, dont notamment un système informatique pour l'inventaire général du patrimoine culturel, un Système d'Information Géographique et un portail du patrimoine culturel marocain. Ce sont ces mêmes équipes qui ont assuré le suivi et la mise en œuvre des activités du Programme au sein de leurs départements respectifs et se sont approprié ses résultats. Le Programme a donc crée une dynamique forte essentiellement au niveau du MC, qui a constitué en son sein un comité de suivi et de mise en œuvre composé des représentants des différentes directions, piloté par le Secrétariat Général de ce département. Ceci combiné au fait que ces mêmes acteurs sont à la fois maîtres d'ouvrage et bénéficiaires des actions du Programme a permis la mutualisation des efforts et assuré l'atteinte des résultats.
L'intervention synergique de l'ensemble des partenaires du Programme dans la zone de convergence a permis de mettre en place les assises favorables pour la valorisation du patrimoine culturel, ainsi qu'à la conception, la mise en œuvre et le développement des AGR. C'est le résultat de plusieurs types d'interventions, notamment les ateliers de formation réalisés dans le cadre de l'appui au montage des PCD pour intégrer le genre et la culture au niveau de la vision, des axes stratégiques et des activités programmées, la production d'études et outils méthodologiques qui traitent des questions pratiques, juridiques et de recherche de financements, l'appui direct des experts du Programme et aussi grâce aux multiples entretiens ou débats collectifs organisés avec les populations locales par les experts chargés des études documentaires ou des évaluations. « Avec le MDG-Fund, au moins, on n'est pas seul face à nous mêmes. On sait qu'on nous observe et qu'on

nous soutient. »[2] Cette déclaration indique le degré de confiance qui s'est établit entre le Programme et les bénéficiaire suite aux multiples actions de sensibilisation et au renforcement de leurs capacités ce qui a contribué à la réussite des actions du Programme.

c. Report on how outputs have contributed to the achievement of the outcomes based on performance indicators and explain any variance in actual versus planned contributions of these outputs. Highlight any institutional and/ or behavioural changes, including capacity development, amongst beneficiaries/right holders

La mise en œuvre des produits 1, 2 et 3 a contribué à la réalisation du Résultat 1 de la manière suivante :

Indicateur du Produit 1 :

- Nombre de documents sur le patrimoine culturel nécessaires à l'élaboration de la stratégie nationale collectés, analysés et actualisés :

- ✓ 140 documents sur le patrimoine culturel collectés et analysés.
- ✓ Etudes et documents nécessaires à l'élaboration de la stratégie nationale disponibles :
  - Document d'analyse et de mise à jour des données sur le patrimoine culturel disponible.
  - Etudes sur l'économie du patrimoine culturel marocain disponibles (étude globale, étude spécifique aux 4 régions d'intervention du Programme, document de synthèse des priorités et recommandations).
  - Document de référence définissant le patrimoine culturel et ses composantes disponible.
  - Etude sur la connaissance, la perception et l'attitude de la population marocaine vis-à-vis de son patrimoine culturel disponible.
  - Etude sur l'état de la préservation, de la gestion et de la valorisation du patrimoine culturel marocain disponible.

Indicateurs du Produit 2 :

- Nombre d'intervenants institutionnels œuvrant dans la gestion du patrimoine culturel, ayant participé à l'élaboration et la validation de la stratégie nationale pour la préservation, la mise en valeur et la promotion du patrimoine culturel :

- ✓ 32 institutions (Ministères, agences de développement, instituts de formation, ONG, coopération internationale, etc.).

- Degré d'incorporation des connaissances acquises dans le document de la stratégie nationale :

- ✓ Connaissances sur le patrimoine culturel issues du Produit 1 incorporées dans la stratégie nationale
- ✓ Stratégie nationale de préservation, de valorisation et de promotion du patrimoine culturel disponible et déclinée en plans d'action.
- ✓ Outils d'appui, de plaidoyer et de diffusion de la stratégie disponibles :
  - Une charte nationale de préservation du patrimoine culturel est disponible.
  - Un plan de plaidoyer et de diffusion de la stratégie nationale est disponible.

Indicateurs du Produit 3 :

- Nombre d'intervenants institutionnels sensibilisés à l'importance de la gestion coordonnée du patrimoine culturel :

- ✓ Au niveau national : 7 départements ministériels en plus du Ministère de la Culture et toutes ses directions centrales, 5 agences de développement.
- ✓ Au niveau régional: 6 services territoriaux des départements ministériels, 6 établissements publiques régionaux, 5 institutions représentant les autorités locales et élues, 10 associations.

[2] Déclaration d'une bénéficiaire. Source : Etude de documentation du processus de mise en œuvre du PC.

- Nombre de dispositifs proposés pour une meilleure coordination des interventions :

- ✓ 4 dispositifs proposés dans l'étude sur les modalités de création d´un mécanisme de coordination de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la stratégie nationale.

L'état de réalisation des produits 4, 5 et 6 pour l'atteinte du Résultat 2 se présente comme suit :

Indicateurs du Produit 4 :

- Nombre d'outils permettant une meilleure connaissance et valorisation du patrimoine culturel :

- ✓ 4 outils disponibles :
  - Loi sur le Patrimoine culturel révisée.
  - Système de gestion des THV élaboré.
  - Système d'inventaire du patrimoine mis à niveau.
  - SIG du patrimoine culturel développé.

- Nombre d'ateliers de formation sur les outils permettant une meilleure connaissance et valorisation du patrimoine culturel :

- ✓ 3 ateliers de formation au profit des professionnels du patrimoine organisés.
- ✓ 1 formation de terrain en lien avec le web SIG au profit de 6 cadres du MC organisée.
- ✓ 4 missions/formations de terrain dans le cadre de l'activité 24 portant sur les THV pour 6 cadres du MC organisées.
- ✓ 4 ateliers de sensibilisation et de concertation autour du système de gestion des THV dans les 4 régions du Programme organisés.

Indicateurs du Produit 5 :

- Nombre de formations :

- ✓ 10 formations aux niveaux central et local au profit des professionnels du patrimoine et acteurs locaux intervenants sur le patrimoine culturel organisées.

- Nombre de professionnels formés :

- ✓ 310 professionnels et acteurs locaux formés (110 au niveau central et 200 au niveau local).

- Niveau de compétences des professionnels nationaux en matière de gestion et préservation du patrimoine :

- ✓ L'enquête de satisfaction auprès des bénéficiaires des formations sera effectuée par le MC.
- ✓ Une plateforme web constituée de 5 modules d'auto-apprentissage portant sur des thématiques intéressant les professionnels et les acteurs intervenant sur le patrimoine est mise en place.

Indicateurs du Produit 6 :

- Nombre de mécanismes de diffusion produits :

- ✓ 2 mécanismes de diffusion de l'information sur le patrimoine culturel développés.
  - Un portail du patrimoine culturel développé.
  - Un film documentaire sur le patrimoine culturel élaboré.
  - Une campagne de sensibilisation en milieu scolaire sur l´état et le potentiel de développement du patrimoine culturel.
  - Une vidéo sur la tente Sahraoui, objet d'inspiration du PC disponible.

- Nombre de visiteurs par mois du portail du patrimoine culturel :

- ✓ Indéterminé.

- Nombre de destinataires du support audiovisuel sur le patrimoine culturel :

- ✓ 500 destinataires.

- Nombre d'établissements scolaires sensibilisés dans le cadre de la campagne sur le patrimoine :

- ✓ 5 établissements scolaires.

Les produits 7, 8, 9 et 10 ont contribué à la réalisation du Résultat 3 comme suit :

Indicateurs du Produit 7 :

- Nombre de PCDs intégrant les priorités de sauvegarde et de valorisation du Patrimoine culturel, du genre, et du tourisme durable :

- ✓ 6 PCD appuyés et finalisés (Communes : Asrir, Ifrane Anti-Atlas, Foum Lahsin, Ksabm, Oum El Gardane et Akka) :
  - Capacités de 6 communes oasiennes, en matière d'intégration des composantes, patrimoine culturel et genre dans la planification locale renforcées.
  - Diagnostic du patrimoine culturel local pour son intégration dans les 6 PCDS effectué.
  - 1 guide méthodologique sur l'intégration de la Budgétisation Sensible au Genre dans la planification stratégique des PCD a été réalisé.

- Nombre d'actions prioritaires pour la valorisation du patrimoine culturel réalisées impliquant majoritairement des femmes et des jeunes : 15 actions majeures

- ✓ Une ancienne Zaoaui aménagée et réhabilitée en espace d'animation, de rencontres et d'échanges culturels et religieux, sa bibliothèque équipée en ouvrages par les partenaires du Programme.
- ✓ La mise en place d'un bureau d'information touristique oasien avec un point de vente de produits de terroirs a été initiée par le programme et sera finalisée avec l'appui d'autres partenaires pendant 2013. Ce centre appuiera la promotion du tourisme culturel et le marketing territorial.
- ✓ Une Maison de l'Artisanat de Fam el Hisn est mis en place ; son équipement est en cours, et sa mise en fonction aura lieu avant fin 2012.
- ✓ Une scène de production (théâtre) pour la promotion et la valorisation de la danse locale « Ganga et Guedra » est aménagée. Des produits de communication expliquant la signification de ces danses ont été produits et distribués aux associations pour appuyer leur diffusion.
- ✓ La mise en place d'un Complexe artisanal féminin de Foum Zguid a été appuyée par le programme afin d'appuyer la promotion du savoir faire local, et sera finalisé avec appui d'autres partenaires au cours en 2013.
- ✓ La mise en place d'un atelier de travail pour les artisanes de tissage de tente de l'association Kafila pour l'Artisanat à Asrir 'Dar Farha' a été finalisé.
- ✓ L'Atelier de potiers dans la commune de Tata a été équipé et la formation des artisans aux techniques innovantes par les potiers de Marrakech a été réalisée.
- ✓ L'Unité de trituration traditionnelle de l'huile d'olive à Asrir a été re-aménagée.
- ✓ Un atelier de tissage des tentes et production de sacs traditionnels dans la commune d'Oum el Gardane équipé (60 Femmes bénéficiaires) et une formation à Asrir sur les nouvelles techniques de tissage des tentes dispensée.
- ✓ Une ligne des produits artisanaux répondant à une démarche de design contemporain basé sur les traditions locales a été développée avec appui de designer professionnel, et dans le cadre d'une démarche de renforcement de capacités, une commande test de ces produits pour exportation a été réalisée.
- ✓ Certaine composante du Ksar Laachoria ont été aménagée et réhabilitée.
- ✓ Deux circuits touristiques culturels dans la zone de convergence du programme mis en place comprenant :
  - Une ancienne demeure réhabilitée et une unité d'hébergement touristique crée.
  - 4 Ateliers « culture au féminin » dans 4 localités de Tamanart, Fam El Hisn, Kasabat Sidi Abdellah M'Barek et Akka mis en place.
  - Signalétique des deux circuits culturels réalisée.
- ✓ Autonomisation des femmes oasiennes renforcée : 8 coopératives et 21 associations féminines : 5 formations (montage de projets AGR, leadership féminin, partage des

bénéfices des coopératives et bonne gestion pour la maintenance et l'entretien, techniques de tissage des tentes)

- ✓ Divers expositions et foires nationales ont permis la promotion des produits de terroirs, dont notamment la 3ème édition de l'exposition nationale des femmes artisanes à Casablanca Dar Maalma (12 femmes participantes, 3 coopératives).
- ✓ Un centre d'interprétation du patrimoine archéologique crée sur le site Romain de Volubilis. Il constitue une grande priorité pour le Ministère qui compte le généraliser à d'autres sites du Maroc.

Indicateur du Produit 8 :

- Nombre d'approches innovantes mises en œuvre dans les différents secteurs ciblé :

- ✓ 2 approches innovantes expérimentées :
  - Une approche dans le domaine du livre à travers l'élaboration d'un catalogue sélectif de manuscrit de grande valeur.
  - Une approche dans le domaine de la musique et de la danse par l'identification des types de musiques et danses et des professionnels et associations opérant dans 4 régions du Maroc, l'organisation d'ateliers de formation de ces professionnels et la proposition de leur mise en réseau.

L'élaboration des modèles de supports promotionnels destinés à la diffusion et promotion de musiques et danses traditionnelles sera effectuée par le MC. L'annulation de cette activité n'impacte pas sur l'atteinte des objectifs du Produit 8 et du résultat 3.

Indicateurs du Produit 9 :

- Nombre de bénéficiaires d'AGR opérationnelles profitant notamment aux femmes et aux jeunes :

- ✓ 332 bénéficiaires des AGR, essentiellement des femmes (85%) reparties sur 3 filières : séchage de couscous, dattes et filière artisanale (vannerie et tentes).

- Proportion des bénéficiaires (femmes et jeunes) des AGR qui déclarent que leurs conditions de vie se sont sensiblement améliorées :

- ✓ 95% de bénéficiaires ont moins de 30 ans.

- Nombres d'artisans appliquant les connaissances acquises lors des formations dans leurs domaines d'activités :

Une quarantaine d'artisans formés dans les domaines d'intervention ciblés.

Tous ces acquis ont été rendus possible grâce à :

- Une série de formation des artisan(e)s : gestion de projets, design, marketing, etc.
- Equipement des ateliers et des unités de production (séchoirs solaire, matériel de travail…).
- Accompagnement technique (expertise en technologie alimentaire…).
- Une étude d´implantation des unités de production et perspectives de commercialisation des produits.
- Une étude d´identification des savoir-faire en voie de disparition, susceptibles de générer des revenus pour les femmes, les jeunes et les populations marginalisées.
- Des études de marketing et de transcription de ces savoir-faire.
- Des business plans adaptés aux contextes, potentialités et besoins locaux.

Indicateurs du Produit 10 :

- Nombre d'expériences à succès, portant sur le développement d'industries créatives, en particulier par des femmes et des jeunes évaluées et documentées :

- ✓ 6 PCD évalués et documentés au niveau de l'intégration des priorités de sauvegarde et de valorisation du patrimoine cultuel, du genre et du tourisme durable.

- ✓ 14 AGR développées et appuyées par le Programme évaluées et documentées (évaluation des AGR, documentation et analyse du processus de mise en œuvre du Programme et documentation des bonnes pratiques/genre).

- Nombre de destinataires des expériences du programme évaluées et documentées :

- ✓ Un Plan de communication articulé et mis en œuvre :
  - 300 participants (représentants des institutions nationales, des agences du SNU, des universités de la société civile..) à la Journée de communication sur les réalisations du PC ;
  - Produits promotionnels élaborés et diffusés : 1000 exemplaires (brochures, DVDs, affiches, clé USB, livrables du PC… voir liste jointe)
  - Exposition des réalisations du PC et des photos des AGRs et artisans élaboré et affichée ;
  - Stands du PC lors de manifestations culturelles montés (Moussem Tan Tan, Salons de l'agriculture…)
- ✓ Une étude de documentation et d'analyse du processus de mise en œuvre du Programme et de documentation des histoires de réussites, des bonnes pratiques et des leçons apprises, ainsi que l'identification des zones opportunes pour la réplication des projets du Programme disponible :
  - 8 Bonne pratiques et histoires de réussite identifiées,
  - 4 Régions et 503 Communes identifiées comme zones opportunes pour la réplication des expériences du PC :
  - 4 zones initialement ciblées par le PC (L'Oriental, Taza-El Hoceima- Taounate-, Sous Massa Draa et Guelmim- Smara).
  - 503 communes réparties sur 22 provinces montagneuses ou enclavées identifiés par l'INDH pour une mise à niveau territoriale.
- ✓ Une étude de cas : documentation des pratiques efficaces de promotion de l'égalité du genre pour la réalisation des OMD dans la région de Guelmim Es Smara effectuée.
  - 6 Bonnes pratiques et histoires de réussite identifiées.

La mise en œuvre des actions du produit 11 ont contribué à l'atteinte du Résultat 3 comme suit :

<u>Indicateurs du Produit 11</u> **:**

- Nombre d'acteurs ayant reçu l'argumentaire :

- ✓ Une multitude de partenaires institutionnels et acteurs locaux dans la zone de convergence.
- ✓ 2 documents de communication sur cet argumentaire élaborés (une plaquette pour une mise à niveau des connaissances et sensibilisation sur la place et les rôles des femmes et des jeunes pour l'atteinte des OMD et une brochure informative pour la levée des barrières informationnelles sur l'état des lieux des OMD visant les femmes et les jeunes au niveau des oasis du sud).

- Nombre de campagnes de sensibilisation s'appuyant sur des valeurs culturelles favorisant le rôle des femmes et des jeunes dans l'atteinte des OMD :

- ✓ 4 journées de sensibilisation et d'information sur les traditions et les valeurs culturelles qui influencent la réalisation des OMD (Santé, Éducation, Emploi..) organisées.
- ✓ 2 actions d'information, de sensibilisation et de communication s'appuyant sur des valeurs culturelles et favorisant une reconnaissance accrue du rôle des femmes et des jeunes dans le processus de développement organisées : associations et coopératives féminines.

d. Who are and how have the primary beneficiaries/right holders been engaged in the joint programme implementation? Please disaggregate by relevant category as appropriate for your specific joint programme (e.g. gender, age, etc)

Les bénéficiaires directs du programme sont :

- ✓ **Les partenaires nationaux** : Les gestionnaires du Patrimoine et de la culture, les représentants des Départements ministériels et de leurs directions centrales, des agences de développement, des instituts de formation des universités qui ont bénéficié de :
  - ✓ L'expérience acquise tout au long de la mise en œuvre du Programme à l'occasion des réunions de suivi de la mise en œuvre et des ateliers de restitution des livrables.
  - ✓ Les formations dispensées dans le cadre des activités du Programme (formation des partenaires nationaux en suivi & Evaluation et en Gestion axée sur les résultats, formation en management de projet MS project, formation dans le cadre du plaidoyer de la stratégie, formation dans le cadre du développement de la stratégie de l'inventaire, du SIG et du portail…)
- ✓ **Les Agences du SNU** impliquées : les représentants de ces agences ont développé des compétences en matière de gestion et coordination conjointe entre Agences et d'un autre côté avec leurs partenaires nationaux respectifs.
- ✓ **Les partenaires locaux** : représentants locaux des départements ministériels, des agences de développement, les unités de coordination du POS, les communes et leurs élus (ex : accompagnement lors de l'élaboration des PCD), les services extérieurs, les porteurs de projets, les coopératives et les ONG locales -350 bénéficiaires des AGR dont 338 femmes-, les étudiants, les enseignants -ex : ateliers régionaux des THV).

e. Describe and assess how the joint programme and its development partners have addressed issues of social, cultural, political and economic inequalities during the implementation phase of the programme:

a. To what extent and in which capacities have socially excluded populations been involved throughout this programme?

Le PC a contribué au renforcement des capacités des femmes dans les zones défavorisées oasiennes. Afin d'apporter une contribution à la gouvernance locale sensible au genre et aux droits humains des femmes, notamment à travers la participation à leur autonomisation et à la prise de décision, l'ONU-Femmes/POS a mené de nombreuses formations sur le **Leadership féminin** et les **droits humains des femmes**.
Parmi les résultats de cette action, on cite :

- Avec ces formations, les femmes oasiennes sont à présent informées de leurs droits, peuvent maîtriser les styles du leadership et les techniques de négociation, et sont en mesure de promouvoir leurs responsabilités socio-économiques et politiques ;
- Les capacités de 220 femmes ont été renforcées et peuvent former d'autres femmes oasiennes ;
- Les femmes ont crée des réseaux de soutien et d'information sur le leadership ;
- La création de 3 nouvelles Associations : Aghbalou pour le développement (Commune d'Ifrane), Association Moulay el Bachir pour la Culture (Commune d'Asrir), et l'Association Tanzida pour le développement (Commune de Foum el Hisn) ;
- la création de trois GIE pour l'échange d'expérience, une synergie une grande pour une implication concrète dans la vie sociale et économique.

Avec l'appui du PNUD et de l'ONU Femmes et le POS, une femme élue a crée une association féminine pour le développement, puis elle a transformé une ancienne zaouia en un espace d'échanges et de dialogue. Cet espace est utilisé pour des cours d'alphabétisation pour femmes, ainsi que pour la transmission et l'apprentissage traditionnel pour les jeunes.
Par ailleurs, le Programme a renforcé les capacités des femmes dans le montage des projets et a apporté un appui technique et financier aux initiatives traitant des besoins de femmes sujettes à l'exclusion, dans la mise en œuvre des plans communaux de développement. Dans ce cadre, et pour

une meilleure connaissance de la situation des femmes oasiennes, plusieurs enquêtes participatives ont été menées auprès de 140 femmes oasiennes. Lors de ces rencontres, des discussions ont été entamées sur la situation de la femme dans son environnement, la place qu'elle doit occuper pour se faire entendre, pour défendre ses droits et pour acquérir les moyens nécessaires à son bien-être, son épanouissement et celui de sa famille. Par ailleurs, au niveau politique, plusieurs femmes ont envisagé en 2009, de se présenter aux élections dans les communes touchées par les PCD. Ainsi, 12 femmes ont été élues lors des élections communales Juin 2009 aux communes d'Asrir, Akka, Foum el Hisn, Ifrane et Assa.

b. Has the programme contributed to increasing the decision making power of excluded groups vis-a-vis policies that affect their lives? Has there been an increase in dialogue and participation of these groups with local and national governments in relation to these policies?

Lors du processus électoral, et avec l'appui des différents ateliers de sensibilisation organisés dans le cadre du PC, les femmes ont pris connaissance de leurs droits, des conventions internationales sur les droits de l'homme ratifiées par le Maroc et des politiques nationales adoptées en faveur des droits des femmes et de l'égalité de genre. La participation accrue des femmes oasiennes aux élections a été promue dans le cadre du Programme comme un véritable enjeu pour le développement de la démocratie et de la modernisation. Cette participation a permis aux femmes d'exercer effectivement leur citoyenneté. En outre, l'inclusion des femmes oasiennes dans la gouvernance locale avait également pour objectif de permettre aux communes de mieux répondre aux besoins de l'ensemble de la population, hommes et femmes, et d'intégrer les préoccupations du genre dans les stratégies et plans de développements locaux. Il ne s'agit donc pas uniquement d'une question de justice sociale mais aussi d'un enjeu d'efficacité de la gestion locale.

c. Has the programme and it development partners strengthened the organization of citizen and civil society groups so that they are better placed to advocate for their rights? If so how? Please give concrete examples.

Certaines des AGR appuyées dans le cadre du Programme ont atteint un rythme qui leur permet d'être autonomes par rapport au soutien du PC. D'autres restent encore dépendantes de l'appui externe notamment pour la commercialisation. En ce sens, plusieurs structures en vue de mutualiser les efforts de la commercialisation ont été lancées. Citons notamment une fédération d'associations qui a vu le jour le 28 mai 2012 à Guelmim et qui a la particularité d'intégrer également un tour opérateur afin qu'il puisse dynamiser la demande touristique.

d. To what extent has the programme (whether through local or national level interventions) contributed to improving the lives of socially excluded groups?

La croissance économique stimulée par le développement des filières de la vannerie/fabrication de tentes, du couscous et des dattes dans la zone de convergence a grandement participé à l'amélioration des conditions de vie de la population locale vivant dans des zones défavorisées. Cette croissance a été rendue possible à travers la mise en place de nouvelles structures de production et au renforcement de leurs méthodes et outils de commercialisation pour mieux répondre aux exigences du marché. Les structures crées ont concerné les secteurs de l'artisanat, de la musique et du tourisme culturel, suite à l'appui technique au montage de projets culturels.
Les conditions de vie de ces populations ont également été améliorées suite aux réformes des stratégies de réduction de pauvreté par la prise en compte des disparités hommes/femmes grâce à l'inclusion de la dimension genre dans les plans de développement locaux.

f. Describe the extent of the contribution of the joint programme to the following categories of results:

a. Paris Declaration Principles

- **Leadership of national and local governmental institutions**

Le PC est en soit une innovation en matière de coordination dans le domaine de la culture et du patrimoine tout particulièrement. 16 institutions nationales (Ministères, agences de développement..) ont étroitement collaboré avec 5 agences du SNU pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et la promotion des réalisations du Programme.
La mise en œuvre conjointe de toutes les activités du programme a contribué à son échelle à faire tomber les cloisons existantes entre les institutions nationales, ce qui a permis la concrétisation de l'un des principaux objectifs des Programmes Conjoints à savoir la coordination et la mutualisation des efforts et des moyens. La mise en œuvre est, ainsi, conjointement planifiée à l'occasion des réunions du CGP coprésidés par le Ministère de la Culture et programmées à raison d'une réunion par mois. Ces réunions ont permis une concertation suivie pour la programmation des actions entreprises. D'autres réunions plus élargies à tous les partenaires nationaux ont eu lieu à l'occasion des ateliers/débats de l'élaboration des stratégies et documents juridiques. Toutefois, il est à noter que cette appropriation et transfert de connaissances sont pour la plupart des cas limités au niveau des points focaux des départements impliqués. Par ailleurs, l'une des principales contributions de ce programme est le renforcement du MC en tant que leader en matière de gestion et valorisation du Patrimoine national.
Plusieurs axes de partenariat ont été développés assurant ainsi à ses résultats et objectifs une pérennité et une appropriation nationale. Ces axes de partenariat se situent d'abord au niveau central avec les institutions nationales responsables des politiques et stratégies relatives au patrimoine et aux industries créatives, dont le Programme a appuyé l'élaboration et la mise en œuvre. Pour chaque composante du Programme, ce partenariat s'est développé de manière à permettre aux représentants de ces départements de coordonner leurs efforts, d'orienter le plan de travail annuel et d'évaluer, en cours de route, les résultats des activités mises en œuvre. Aussi, et en vue de mutualiser ces efforts, plusieurs missions de terrain ont été organisées conjointement et simultanément par les Agences et les partenaires nationaux.
Des partenariats ont été établis également au niveau local, dans la zone de convergence, avec les autorités provinciales (Wilaya), les autorités communales et les services extérieurs de divers Ministères. La stratégie d'intervention dans cette zone s'est basée sur l'intégration des priorités de valorisation du patrimoine culturel dans la planification locale, à travers des Plans de Développement Communaux, élaborée sur une base participative. Ceci a contribué à une bonne appropriation des objectifs du Programme.
Le partenariat clé avec le Programme Oasis du Sud (POS/Agence du Sud/PNUD) dans la zone de convergence a permis d'intervenir dans une zone caractérisée par une importante dynamique locale de développement engagée depuis 2006, ainsi qu'un vaste réseau d'acteurs de développement locaux sensible à la problématique de développement local et lutte contre la pauvreté. Le travail de terrain a été facilité par l'appui des unités de gestion locales du POS, asurant le relais sur le terrain pour assurer la mise en œuvre et le suivi du projet.
L'un des principaux objectifs de la stratégie d'intervention dudit Programme est de conforter le rôle de coordination des partenaires nationaux, demandé en termes de cohérence des politiques et stratégies sectorielle du Maroc comme priorité dans les systèmes de gouvernance marocains. Le POS, à travers ses 5 unités de gestion provinciales a joué un rôle de facilitateur dans la coordination et la mobilisation des services extérieurs, des collectivités locales, la société civile et les groupements communautaires dans les communes cibles.

- **Involvement of CSO and citizens**

Le PC a instauré une dynamique nouvelle à l'échelle locale au sein de la population, des ONG et des coopératives, ce qui s'est traduit par un tissage de liens, une mobilisation des ONG, des associations féminines et une implication particulière au niveau communal.
Le PC a choisi d'être à l'écoute des populations locales et d'accompagner des projets nouveaux, présentés par des porteurs ou de soutenir des activités déjà en cours. Cette approche participative était pertinente car elle a permis la consolidation de l'implication et de l'appropriation des projets par leurs porteur(se)s et a limité le rejet des actions d'appui apportées par le PC. Cette population n'était donc pas uniquement bénéficiaire du programme conjoint, mais elle en était aussi partenaire, ce qui a joué un rôle important dans la réussite du programme.
La majeure partie des activités du Programme dans la zone de convergence ont concerné essentiellement les femmes. Ainsi, et grâce aux formations aux OMD, les femmes sont plus actives au sein de la commission de la parité et de l'égalité des chances dans les communes lors de l'élaboration des PCD, les présidentes et certaines femmes des coopératives voyagent, contribuent à des salons d'exposition à l'échelle du Maroc (Agadir, Meknès, Rabat et Tan Tan) et à l'étranger (la présidente de la coopérative de Kafila était membre de la délégation officielle de la commune de Guelmim, invitée par la mairie de Rome).

- **Alignment and harmonization**

Les objectifs et réalisations du Programme se sont alignés sur les priorités des partenaires que ce soit au niveau national que régional.
En matière d'harmonisation des actions et des principes, le programme a constitué une très bonne occasion pour l'engagement des partenaires à ce niveau. Cette harmonisation a facilité la mise en œuvre, notamment à l'occasion de l'engagement de plusieurs partenaires dans la mise en œuvre d'une même activité, essentiellement au niveau de la zone de convergence, où des missions conjointes entre agences et partenaires nationaux ont été souvent organisées, ce qui a permis une gestion canalisée et harmonieuse des ressources humaines et financières.

- **Innovative elements in mutual accountability (justify why these elements are innovative)**

La programmation et la mise en œuvre conjointes du programme ont impliqué un processus participatif se basant sur la consultation des partenaires institutionnels, sociaux et associatifs, permettant un dialogue efficace entre les institutions d'un coté et entre l'état et la société civile d'un autre coté. Un échange d'idées et de directives a permis de se rendre compte des perceptions distinctes ou contradictoires des différents intervenants institutionnels et a entraîné une réflexion sérieuse sur l'unification, l'harmonisation des procédés et l'élaboration d'une stratégie nationale dont l'objectif principal est de promouvoir, préserver et rentabiliser le patrimoine culturel de manière concertée en tablant sur la mutualisation des efforts et des ressources. Tout ce processus conduit à la responsabilisation des intervenants et à la définition des rôles et des taches de chaque intervenant.

b. Delivering as One

- **Rôle du Bureau du Coordonnateur Résident et synergies avec d'autres programmes conjoints MDG**

Un point focal a été désigné au sein du Bureau du Coordonnateur Résident pour assurer le secrétariat du CNC et assurer la liaison entre les équipes des PC Culture et Genre et le Secrétariat

du Fonds OMD à New York. Ceci a permis de renforcer les activités de coordination et d'assurer la synergie entre les deux programmes MDG.
Le Bureau du Coordonnateur Résident joue un rôle actif au sein du CNC dans le pilotage global, les orientations et les prises de décisions stratégiques qui affectent le programme. Ce Comité, co-présidé par le Coordinateur Résident et le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, est responsable de l'orientation globale et stratégique des PC.
Il s'est réuni 2 fois par an, pour veiller au bon déroulement des programmes et réorienter quand nécessaire leurs modes d'organisation, de gestion et d'orientation stratégique.

- **Innovative elements in harmonization of procedures and managerial practices (justify why these elements are innovative)**

Les éléments novateurs développés par le PC dans le cadre de sa mise en œuvre couvrent un mode de gouvernance efficace car basé sur une dynamique inter-agence du SNU et inter-partenaires nationaux. Ce mode de gouvernance du programme a prévu plusieurs structures qui lui sont propres ainsi qu'un manuel de procédures. Deux instances ont été chargées de la gouvernance du Programme : le Comité National de Coordination (CNC), le Comité de Gestion du Programme (CGP), appuyées par l'Unité de Gestion du Programme (UGP). Un Manuel de procédures a été élaboré en parrallèle avec le lancement du Programme. Il avait pour objectifs de clarifier le rôle des nombreux partenaires et des instances internes intervenant dans sa réalisation et à harmoniser la coordination de leurs interventions.
Le Programme innove également par l'implication d'un grand nombre de partenaires au niveau national et local depuis sa conception, tout le long de sa mise en œuvre jusu'à la communication sur ses résultats et la réception de son évaluation finale.

- **Joint United Nations formulation, planning and management**

La mise en œuvre conjointe de toutes les activités du programme est allée vers la réalisation de l'un des principaux objectifs des Programmes Conjoints, à savoir la coordination des efforts et des moyens entre Agences. La mise en œuvre a été, ainsi, conjointement planifiée par les Agences et partenaires nationaux directs, à l'occasion des réunions du CGP. Aussi, et en vue de mutualiser ces efforts, plusieurs missions de terrain ont été organisées conjointement et simultanément par les Agences et les partenaires nationaux. Pour ce même objectif, ces partenaires ont eu recours à la mise en commun des ressources budgétaires pour la réalisation des actions pilotes.

III. GOOD PRACTICES AND LESSONS LEARNED

a. Report key lessons learned and good practices that would facilitate future joint programme design and implementation

Les histoires réussies et les bonnes pratiques identifiées au niveau central et local renvoient aux points suivants :

- La programmation conjointe.
- L'intégration du genre et de la culture à l'échelle locale dans les PCD.
- La mise à niveau du système d'inventaire.
- L'élaboration de mécanismes du Système des THV.
- L'articulation entre patrimoine matériel et immatériel : le centre d'interprétation de Volubilis, la place Ganga, les THV.
- Les outils pour former et disséminer : l'ingénierie pédagogique, les ateliers et rencontres pour la diffusion des OMD, le leadership, etc.
- Femmes Oasiennes et élections Communales 2009 (région de Guelmim, Assa et Tata).

Les leçons apprises identifiées par le PC se présentent comme suit :

1) Les mécanismes mis en place pour la durabilité des activités du programme dans la zone de convergence "Région de Guelmim Smara" reposent sur :
   - ✓ l'implication de tous les partenaires et notamment la population local avec une attention particulière aux jeunes et femmes ;
   - ✓ la convergence des agences du système des Nations Unies en fonction des avantages comparatifs ;
   - ✓ la connaissance et l'analyse approfondies des potentialités et des contraintes locales avec une attention particulière au patrimoine historique et culturel ;
   - ✓ la planification à court-moyen et long terme / en précisant les rôles, les complémentarités et les synergies ;
   - ✓ le développement des capacités des acteurs locaux / notamment la commune / municipalité en tant qu'institution chargé du développement local ;
   - ✓ l'intégration de l'approche genre à tous les niveaux de mise en oeuvre du Programme ;
   - ✓ la mutualisation et la mise en synergie des efforts et des moyens ;
   - ✓ l'amplification des impacts communs ;
   - ✓ le travail avec les mêmes partenaires au niveau local ;
   - ✓ l'accompagnement des Plans communaux de développements ;
   - ✓ l'implication des structures organisationnelles locales (Associations féminines, coopératives, GIE, etc.) ;
   - ✓ la réalisation de formation et de recyclage pour l'accroissement des compétences du personnel en poste dans la zone du Convergence ;
   - ✓ la disponibilité du personnel des structures locales à continuer les activités promues par le programme conjoint ;
   - ✓ l'utilisation de techniques appropriés et adaptées à la réalité locale ;
   - ✓ l'identification de personnes ressources de la population locale capables de prendre la relève des activités ;
   - ✓ la mise en place d'un mécanisme de transfert progressif de responsabilité à la communauté pour la totalité des activités ;
   - ✓ l'intégration du suivi et de la supervision des activités à transférer à la communauté dans les tâches régulières des services techniques ;
   - ✓ la mise en place de mécanismes générateurs de ressources financières ;
   - ✓ la mise en place, pour les activités qui le requièrent, d'un système d'autofinancement à base communautaire.

   Les leçons tirées sont :
   - ✓ l'implication des populations et des services techniques dans le suivi et l'évaluation des projets AGR de développement, stimule les bénéficiaires (associations et coopératives féminines) à prendre en charge le processus de développement;
   - ✓ le transfert progressif des activités à la communauté oasienne pendant le programme facilitera la durabilité des actions une fois le programme terminé. Les structures locales

interviendront, au besoin, pour apporter un appui technique aux activités communautaires, notamment celles des coopératives et associations féminines.

2) Appui au montage de projets de valorisation des produits de terroir et de sauvegarde du patrimoine au profit des associations et coopératives féminines : Afin d'établir de façon efficiente une assise solide pour le Programme Conjoint, il est essentiel de s'assurer que les femmes et les jeunes participeront aux différentes phases du projet, et d'aborder la question avec les partenaires, notamment les acteurs locaux, au cours de l'étape de conceptualisation des différentes activités. Le renforcement des capacités de tous les intervenants (notamment les femmes et les jeunes) en ce qui a trait aux droits et à la participation des femmes devrait débuter à l'étape de la planification des projets (impliquer tous les animateurs du terrain) et se poursuivre tout au long de la mise en œuvre, pour contribuer ainsi à son rendement et à sa viabilité. Dès le départ, il faudrait s'atteler au renforcement des capacités des individus et des associations et coopératives féminines.
   Les leçons tirées sont :
   - ✓ l'importance de créer des groupements de femmes ayant une existence légale reconnue, un groupe de taille humaine, capable de résoudre des problèmes relativement délicats. Les membres de l'association ou de la coopérative doivent avoir des liens de confiance et des contrôles possibles pour rester solidaire ;
   - ✓ l'importance de tenir compte de l'interdépendance des besoins et des contraintes des femmes oasiennes dans la recherche de solutions appropriées ;
   - ✓ chaque activité mise en œuvre dans le cadre du programme nécessite un type d'organisation au niveau du douar pour son bon déroulement. Le programme a démontré que les populations oasiennes savent mettre en place le type d'organisation adapté à chaque situation et à chaque activité en puisant dans leurs propres références.
3) Appui au tissage de tentes traditionnelles Sahraouies "KHAIMA" : Le processus suivi pour l'appui de la production des tentes a consisté en:
   - ✓ Une amélioration / optimisation des techniques de production ;
   - ✓ Une introduction de nouveaux outils et matériel de production ;
   - ✓ Un encadrement et formation des femmes artisanes sur un savoir faire en voie de disparition ayant un potentiel de développement ;
   - ✓ Une intégration de la promotion du produit et de l'artisanat en général au processus de développement du tourisme et écotourisme de la zone.

b. Report on any innovative development approaches as a result of joint programme implementation

L'innovation majeure du Programme étant la reconnaissance du rôle de la culture en tant que levier de développement. Au niveau local, l'approche adoptée par le Programme est celle du diagnostic-action. Cette approche a permis l'identification des potentialités patrimoniales et touristiques des communes et les actions prioritaires qui justifient l'urgence d'agir sur des facteurs de dégradation et donc de passer à l'action immédiatement. Ainsi, des actions pilotes innovantes et pédagogiques sont mises en œuvre sur le terrain pour ensuite être intégrées dans les PCD afin d'en assurer la durabilité. Les actions prioritaires ont un caractère de démonstration visant à diffuser une bonne pratique dans laquelle la valorisation du patrimoine culturel devient un exemple pour le développement local. L'implication active des acteurs locaux dans la mise en œuvre de projets prioritaires (présidents de communes, porteurs de projets, services extérieurs, etc.) contribue à la sensibilisation sur le rôle de la culture comme levier de développement, en particulier sur les potentialités économiques (activités génératrices de revenus) liés la valorisation du patrimoine culturel dans des zones fragiles comme les zones oasiennes. De plus l'élaboration du PCD afin d'y intégrer le genre ainsi que le patrimoine culturel se base sur une approche participative assurant l'implication conjointe des acteurs locaux.

D'autres approches de développement innovantes ont été :

- La mise sur pieds de nouvelles bases de collaboration pour une mise en œuvre conjointe ;
- L'instauration d'un mécanisme de coordination au sein du Ministère de la Culture sous forme d'ateliers de concertation et de validation des TDR, des livrables, etc. ;
- La promotion tout le long de la mise en œuvre de l'appropriation nationale et locale
- Le renforcement du tissu associatif et de l'esprit de partenariat au niveau local.

c. Indicate key constraints including delays (if any) during programme implementation

a. Internal to the joint programme

- Les objectifs du Programme sont ambitieux par rapport a la durée du Programme: la demande d'extension d'une année supplémentaire a été approuvée.
- Le PC apporte un nouveau système de coordination et de mise en œuvre auquel ne sont pas adaptes les mécanismes de gestion aussi bien des Agences du SNU que des partenaires nationaux ;
- La majeure partie des objectifs du Programme correspond a des orientations stratégiques qui rendent mal aisée l'évaluation des résultats atteints, surtout en l'absence d'une analyse/description de l'état initial avant l'intervention du PC;
- Les zones d'intervention prioritaires trop nombreuses étendues et éloignées ; la révision du programme a limite l'intervention a une seule zone : zone de convergence du PC.

b. External to the joint programme

- Les partenaires du Programme (partie nationale et agences du SNU) obéissent à leurs propres mandats, règles et procédures administratives et priorités, ce qui entrave le maintien d'un niveau constant de coordination/concertation et participation de tous les partenaires pour la mise en œuvre des activités du Programme ;
- Diversité des interlocuteurs au sein d'un même département ;
- Difficultés d'implication des services décentralisent des partenaires directs (Culture, Artisanat & Tourisme) ;
- Faible implication de la société civile et du secteur prive opérant dans le domaine de la culture en raison de leur faible organisation et la non émergence d'entités leaders en termes de représentativité ;
- Manque d'expertise spécialisée dans les domaines d'intervention du Programme (Planification culturelle locale, Patrimoine et développement, Patrimoine et Genre..) ;
- Sensibilité politique et sociale de la zone de Convergence ;
- L'action associative est faible dans le domaine du patrimoine culturel en lien avec le développement, ce qui entrave leur implication dans la réalisation de projets visant la préservation et la promotion de ce dernier ;
- Les différents niveaux d'interventions (national/local) rendent difficile la coordination/concertation entre les entités nationales des différents niveaux d'intervention ;
- Restructuration de certains partenaires clés du Programme, à savoir le Programme de développement territorial durable du Sud (Ex POS) et changements permanents des Points focaux des partenaires ;
- Le manque d'une claire définition des rôles respectifs des Agences du SNU, de l'Unité de Gestion, et des chefs de file rends difficile la coordination/communication entre ces divers acteurs ;
- Les élections législatives de 2009.

c. Main mitigation actions implemented to overcome these constraints

- Extension de la durée du Programme d'une année supplémentaire;
- Révision des activités et du Budget du Programme pour optimiser l'atteinte des objectifs et assurer un impact direct;
  - Réduction du nombre des zones cibles a une seule au lieu de 4 : zone de convergence ;
  - Implication et renforcement des capacités des ONGs nationales locales dans les domaines du genre et de la préservation du patrimoine culturel ;
  - Mise en place d'un dispositif de suivi de la mise en œuvre du Programme qui assure l'intervention conjointe de toutes les agences et partenaires nationaux et leur implication (CGP et CGP élargi) ;
  - Tenir des retraites annuelles du CGP pour examiner l'état de la mise en œuvre du PC et procéder aux réajustements nécessaires pour optimise l'atteinte des objectifs du PC.

d. Describe and assess how the monitoring and evaluation function has contributed to the:

a. Improvement in programme management and the attainment of development results

Durant la mise en œuvre du PC, certaines activités voire des produits ont connu des ajustements. Les modifications encourues concernent le regroupement d'activités et parfois la migration vers d'autres produits, le changement d'intitulé ou de thématique, le changement d'acteurs, et la révision du budget des 5 composantes du Programme (5 agences du SNU).
La comparaison entre le montage initial et les réalisations effectives contenues dans le cadre des résultats du PC à la fin mai 2012 montre globalement que le PC a gagné en efficacité et en efficience grâce à l'ajustement budgétaire et l'harmonisation des responsabilités et des activités.
Le changement a permis, entre autre, la réalisation d'une activité visible et de haute importance, notamment, l'installation du Centre d'Interprétation dans le site historique de Volubilis qui est classé patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, et dont l'incidence ne pourrait que s'avérer positive du fait de la viabilité que Volubilis pourrait procurer aux prototypes du Centre et de l'écomusée.

b. Improvement in transparency and mutual accountability

L'approche adoptée par le PC est une approche participative suivie tout au long du programme pour favoriser l'appropriation des activités menées, la transparence et la responsabilité mutuelle. Ainsi, 21 institutions culturelles nationales, dont 11 ministères, ont participé à de nombreux ateliers et réunions de consultation, de concertation, d'élaboration et de validation des activités. Ces ateliers de consultation et de concertation sont le gage de l'appropriation du PC, sachant qu'ils ont permis d'instaurer un dialogue efficace entre les diverses institutions culturelles nationales. La démarche consultative menée par le MC tout au long du programme, d'abord au niveau interne (entre les entités gouvernementales centrales et régionales) puis au niveau externe (avec les partenaires institutionnels, sociaux et associatifs du secteur de la culture), a en effet permis d'assurer l'implication d'un nombre important d'intervenants.

c. Increasing national capacities and procedures in M&E and data

L'approche participative adoptée pour le suivi-évaluation via notamment les réunions de suivi du CGP a constitué une occasion pour renforcer les capacités des partenaires en la matière. Des

formations ont été aussi dispensées aux partenaires en suivi et évaluation au niveau du Programme lui-même et dans le cadre de la stratégie de focus country.

d. To what extent was the mid-term evaluation process useful to the joint programme?

L'objectif de l'évaluation à mi-parcours du PC a été de mesurer l'état d'avancement, d'identifier les écarts éventuels par rapport aux objectifs et de proposer un traitement de ces écarts. De ce fait, l'évaluation à mi-parcours a constaté le retard du PC dans la mise en œuvre au courant des deux premières années (rapport final rendu en octobre 2010) et a formulé une recommandation centrale pour prolonger le PC d'une année (août 2012 au lieu d'août 2011). Pour cela, il a fallu prioriser les activités afin d'en supprimer certaines et dégager ainsi des budgets permettant de financer les coûts de fonctionnement de la période supplémentaire.
Le CGP a toutefois constaté que les recommandations de cette évaluation à mi-parcours sont maigres et peu satisfaisantes vu que l'équipe attendait de cet exercice qu'il procède à une analyse poussée du document de programme pour redimensionner et réorienter les résultats à atteindre et pallier au retard enregistré. L'évaluation à mi-parcours a également souffert de la faiblesse de l'analyse des activités mises en œuvre sur le terrain dans le cadre du Programme et de l'absence d'argumentaire solide pour convaincre de la pertinence de ses recommandations et le rapport ne fait aucune référence au cadre de S&E du Programme. Par ailleurs, deux des recommandations de l'évaluation à mi-parcours dépassent le cadre du Programme. Il y est recommandé au Programme de trouver un consensus entre les Agences du SNU pour l'adoption du mode de gestion groupée des fonds à travers une seule agence (en l'occurrence, le chef de file), ou l'harmoniser les procédures de gestion de fonds et d'achats en une seule qui sera agréée et appliquée par toutes les Agences, or cette recommandation est hors de portée du PC.
Cette évaluation a été, par ailleurs, l'occasion de recommander la révision du processus de planification du PC et de valider les réajustements en terme d'activités et de budgets tels que proposés par le CGP (ex : le centre d'interprétation délocalisé de la zone de convergence vers le site phare du patrimoine archéologique marocain de Volubilis).
Enfin, il a été question d'assurer une plus grande implication des ONG locales et internationales spécialisées dans la mise en œuvre du PC pour contribuer aux efforts nationaux de conservation et de promotion du Patrimoine Culturel ; recommandation à laquelle le PC s'est attelé, notamment, en impliquant une ONG (ALINSAP) en tant que prestataire pour la réalisation de la campagne de sensibilisation eu Patrimoine en milieu scolaire.

e. Describe and asses how the communication and advocacy functions have contributed to the:

a. Improve the sustainability of the joint programme

La mise en œuvre du plan de communication du programme conjoint a permis de mettre en valeur les réalisations du programme en touchant différentes cibles aussi bien parmi les décideurs et acteurs que des populations bénéficiaires. C'est ainsi que plusieurs réunions spécifiquement dédiées à la communication sur le programme conjoint et ses réalisations ont été tenues au niveau central et régional ainsi que dans la zone de convergence. Elles ont permis de diffuser des informations et données auprès des autorités, des élus, des acteurs et de populations locales sur les avantages et les impacts des réalisations du programme et sur la pertinence qu'il y aurait à les poursuivre. Une attention particulière concerne la journée nationale de communication sur le programme conjoint qui s'est tenue à Rabat le 13 juin 2012 en présence de hautes autorités du gouvernement et du SNU sous la supervision directe de M. le Ministre de la Culture qui a lourdement insisté sur l'engagement de son département à donner suite au PC dont il a considéré les réalisations comme étant celle d'une première phase qu'il compte poursuivre par d'autres au cours des prochaines

années. Il importe de mentionner que l'UNDAF du Maroc pour la période 2012-2016 comporte des références à la pérennisation des réalisations du PC. Ceci a été possible grâce au travail de plaidoyer et de communications des différents partenaires au PC qui avaient pris part au long processus Bilan Commun de Pays/UNDAF. Par ailleurs l'Equipe Pays du SNU au Maroc a créé un groupe thématique « culture et développement » dont la co-présidence a été confiée à l'UNESCO et au MC.

b. Improve the opportunities for scaling up or replication of the joint programme or any of its components

La documentation et l'analyse du processus de mise en œuvre du Programme ainsi que des pratiques efficaces de promotion de l'égalité des genres pour la réalisation des OMD et le partage et la diffusion des leçons tirées et bonnes pratiques identifiées par ces deux études permettra la réplication tant au niveau national (séminaire universitaire à Fès le 17 mai 2012 et journée nationale de communication du 13 juin 2012) qu'international (webseminar du 05 juin 2012, publication sur UNteamworks et sites web des partenaires..). Ces documents seront, par ailleurs, largement diffusées auprès de tous les partenaires intervenant dans le domaine de la culture et le développement qui prend en compte l'approche genre.

c. Providing information to beneficiaries/right holders

Les actions de communications organisées dans le cadre du Programme au niveau national et local ont permis aux bénéficiaires d'être informés tout le long de la durée de vie du Programme de ses objectifs et réalisations. Des stands exposants ses produits ont également été montés dans les zones ciblées par le Programme. Ces activités ont été l'occasion d'interagir avec tous les bénéficiaires et parties impliquées directement ou indirectement dans le PC.

f. Please report on scalability of the joint programme and/or any of its components

a. To what extend has the joint programme assessed and systematized development results with the intention to use as evidence for replication or scaling up the joint programme or any of its components?

L'innovation du Programme par sa mise en œuvre conjointe constitue en elle-même une assurance de réplication de ses résultats étant donné que plusieurs partenaires y ont pris part et se sont approprié ses réalisations, notamment le MC, département institutionnel en charge du secteur. Ainsi, le Programme est intervenu pour construire, de manière participative, une stratégie nationale pour la préservation, la mise en valeur et la promotion du patrimoine culturel. Cette démarche est une garantie de continuité et de protection du patrimoine et de la culture qui est un secteur potentiellement générateur de ressources.
Le PC a mis en place un système opérationnel d'inventaire du Patrimoine qui répond aux standards internationaux. Ce système est actuellement en phase d'exploitation au niveau central ; la deuxième étape consistera en sa généralisation au niveau régional notamment dans le cadre de la régionalisation poussée initiée par le gouvernement marocain. Cette manœuvre sera largement facilitée par les documents de la stratégie d'inventaire et des guides méthodologiques développés dans le cadre du Programme. Cet outil, ainsi mis à niveau, rend le Maroc pionnier dans ce domaine au niveau de l'Afrique du Nord et il pourrait, dans le futur, partager son expertise à cette échelle.
L'intervention au niveau local dans la zone de convergence via un programme de développement (POS) chapeauté par une entité nationale (Agence du Sud) et une agence du SNU (PNUD) assure la pérennité des acquis. Ainsi, et à titre d'exemple, des analyses Genre des PCD ont été réalisées dans la perspective de la généralisation de la démarche au niveau de l'ensemble des 54 communes

ciblées par le POS. Ces analyses ont permis d'évaluer, d'une part, le degré d'intégration des préoccupations du genre dans les PCD et, d'autre part, le niveau d'implication des femmes dans les actions prévues dans le PC. A cet effet, un Guide BSG a été élaboré et diffusé auprès des partenaires locaux et régionaux du Programme Conjoint.
Le choix de concentrer l'ensemble des efforts pour l'accompagnement des Coopératives des filières ciblées dans une seule zone de convergence a permis de créer un effet de levier. IL ressort de l'évaluation de ces AGR, notamment celles développées dans la commune pilote 'Asrir' que celles-ci constituent un modèle de réussite « les ''success stories'' au niveau de la commune d'Asrir font rêver plusieurs autres associations » (documentation des bonnes pratiques/genre).
Les AGR développées par le PC sont reconnues à l'échelle centrale et sur le terrain : avec l'appui du partenaire local, le POS, ces AGR ont un caractère innovatif par la nature des activités puisqu'elles ont contribué à réactiver des métiers qui étaient tombé en désuétude, tels la production des tentes et du couscous. Le PC a également innové dans le design des produits fabriqués en vannerie. Cette reconnaissance du travail artisanal est importante car elle permet de revaloriser, chez les jeunes, l'esprit d'entreprenariat, ce qui est un élément positif à développer, notamment auprès des jeunes diplômés des zones défavorisées. Les acquis dans cette zone trouvent leurs échos dans les communes voisines et des représentantes de certaines coopératives qui ont eu du succès (ex : coopérative quafila) sont sollicitées pour former et accompagner les femmes des autres régions pour développer leurs coopératives et savoir faire. Cette transmission et accompagnement sont encouragés par les partenaires locaux.

b. Describe example, if any, of replication or scaling up that are being undertaken

Les actions prioritaires engagées dans la zone de convergence ont un caractère de démonstration et de sensibilisation des populations locales, et serviront de modèle pour d'autres communes engagées dans le processus de planification et de développement local.

c. Describe the joint programme exit strategy and asses how it has improved the sustainability of the joint program

Durant la mise en œuvre des activités du PC et particulièrement durant la dernière année, toutes les interventions ont été articulées et entreprises de sorte à assurer la pérennisation des résultats. En effet, le PC compte à son actif plusieurs actions qui permettent sa durabilité à tous les niveaux : institutionnel, normatif, stratégique et enfin opérationnel. Par ailleurs et par le biais de la documentation et l'analyse du processus de mise en œuvre du PC et l'identification de zones opportunes pour l'extension des projets, le PC dégage les bonnes pratiques et les leçons apprises de manière participative afin d'en assurer la pérennité.
Les partenaires du Programme ont réussi à inscrire la pérennisation des résultats du PC dans le plan cadre de coopération du Système des Nations Unies avec le Maroc (UNDAF) pour la période 2012-2016.
Dans la même perspective, un groupe thématique « Culture et développement » a été mis en place avec pour mission d'œuvrer dans le sens de la continuation des acquis du PC et la duplication des expériences réussies. Il est coprésidé par l'UNESCO et le MC.
L'approche adoptée par le groupe de réflexion constitué à cet effet consiste à inscrire les objectifs et résultats du PC dans la politique nationale en matière de développement culturel et en se basant sur la mise en œuvre de la stratégie nationale de préservation, de valorisation et de promotion du patrimoine culturel
En effet, cette stratégie propose un cadre d'actions très large couvrant différents aspects de la préservation et la valorisation du patrimoine culturel abordés sous l'angle du développement et selon une approche intersectorielle.

Ainsi, la note de travail de ce groupe définit les thématiques et modalités de pérennisation suivantes afin de continuer à accompagner le Maroc dans ses efforts visant à faire de la culture un vecteur d'amélioration des conditions de vie des populations :

- Renforcement des capacités institutionnelles pour une meilleure gestion et valorisation du patrimoine culturel dans une optique de développement à l'échelle nationale, régionale et locale.
- Intégration de la culture et du genre dans les Plans Communaux de Développement à la lumière de l'expérience acquise dans le cadre du Programme conjoint
- Développement des activités génératrices de revenus en rapport avec le patrimoine culturel (Produits dérivés du patrimoine, produits des métiers de l'artisanat, produits du terroir à forte charge culturelle, etc.)
- Renforcement des capacités des acteurs de la société civile agissant dans le domaine de la culture dans le développement de projets générateurs de revenus.
- Mise en œuvre des recommandations de la charte nationale de préservation du patrimoine culturel et communication sur le nouveau texte de loi qui vient renforcer le cadre institutionnel et juridique de protection du patrimoine culturel, vu comme une ressource précieuse pour le développement au Maroc.
- Poursuite du plaidoyer et de la sensibilisation des décideurs et acteurs du développement sur les liens intrinsèques entre culture et développement et pour une meilleure prise en compte de la culture comme un vecteur de développement.

L'approche régionale consisterait à dupliquer les réalisations et les expériences réussies dans la zone de convergence, dans d'autres régions du Maroc, et pour ce faire, il s'agirait de :

- Identifier les projets à dupliquer.
- Identifier des zones de réplication des réalisations du programme (étude effectuée).
- Déterminer les modalités de cette réplication.
- Identifier les partenaires à mobiliser (Gouvernement : ministères, agences de développement, SNU, Bailleurs de fonds : agences de coopération, institutions financières, société civile et secteur privé, universités et centres de recherche.
- Identifier les bénéficiaires.
- Etablir un plan de travail.
- Etablir un cadre de gouvernance du processus.

Par ailleurs, le Ministère de la Culture a inscrit dans son agenda une série de mesures qu'il envisage d'entreprendre pour assurer la pérennisation des résultats du PC :

- Organiser des réunions techniques en présence de tous les partenaires du Programme en vue d'examiner en détail les réalisations du Programme et définir les modalités de suivi et de mise en œuvre des actions et stratégies développées ;
- Mettre en place un Comité de pilotage au sein de l'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine pour mettre en œuvre le Plan de formation développé ;
- Mettre en place un Comité de Suivi et d'actualisation du Contenu du Portail au sein de la Direction du Patrimoine ;
- Le projet de révision de la loi relative à la conservation, à la protection et à la mise en valeur du patrimoine culturel sera transmis au SGG en vue de son approbation et sa promulgation ;
- Lancement d'un débat sur la charte nationale de la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel ;
- Lancement de la concertation interministérielle sur le projet de loi relative aux Trésors Humains Vivants en vue de son approbation et promulgation ;

- Mise en ligne de la plateforme de la gestion du savoir à travers le site web du Ministère de la Culture. Elle sera alimentée en d'autres modules par les soins de ce même département.
- Lancement de la campagne de sensibilisations en milieu scolaire sur l´état et le potentiel du patrimoine culturel au début de l'année scolaire.

IV. FINANCIAL STATUS OF THE JOINT PROGRAMME

a. Provide a final financial status of the joint programme in the following categories:

1. Budget total approuvé **: 5 000 000 USD**
2. Budget total transféré **: 5 000 000 USD**
3. Budget total engagé **: 4 923 562 USD**
4. Budget total déboursé **: 4 464 255 USD** (le montant total déboursé sera actualisé une fois que tous les paiements en instance auraient été effectués par les agences concernées).

b. Explain any outstanding balance or variances with the original budget

Le montant à retourner au MDTF est de **82 896 USD**. Ce montant correspond à des fonds transférés qui n'ont pas été engagés par les agences avant le 18 août 2012.

V. OTHER COMMENTS AND/OR ADDITIONAL INFORMATION

VI. CERTIFICATION ON OPERATIONAL CLOSURE OF THE PROJECT

By signing, Participating United Nations Organizations (PUNO) certifies that the project has been operationally completed.

PUNO	NAME	TITLE	SIGNATURE	DATE
UNESCO				
PNUD				
ONUFEMMES				
ONUDI				
FNUAP				

VII. ANNEXES

1. List of all document/studies produced by the joint programme

Annexe I : Etudes et Documents produits

1. Document de synthèse et d'analyse des données disponibles sur le patrimoine culturel nécessaires à l'élaboration d'une stratégie nationale.
2. Etude sur l'économie du Patrimoine Culturel :
   - ✓ Diagnostic de l'économie du patrimoine culturel au Maroc.
   - ✓ Diagnostic régional de l'économie du patrimoine culturel (Guelmim-Smara, Sous-Massa-Draa, Taza-Al Hoceima-Taounate et l'Oriental).
   - ✓ Document de synthèse et recommandations.
3. Document de référence définissant le patrimoine culturel et ses composantes.
4. Enquête sur la connaissance, la perception et l'attitude de la population marocaine vis-à-vis de son patrimoine.
5. Diagnostic de l'état de la gestion, de la conservation et de la valorisation du Patrimoine Culturel marocain.
6. Stratégie nationale de préservation, de valorisation et de promotion du patrimoine culturel marocain :
   - ✓ Document de la stratégie nationale.
   - ✓ Plan de plaidoyer et de diffusion de la stratégie.
   - ✓ Document définissant les prérogatives des institutions en charge du patrimoine et harmonisation des interventions et des actions prévues par la stratégie nationale.
7. Projet de texte de révision de la loi sur le patrimoine culturel et naturel.
8. Charte nationale de préservation du patrimoine culturel et naturel.
9. Etude pour la mise en place d'un système de gestion des Trésors Humains Vivants :
   - ✓ Projet de texte de loi relatif à la mise en place du système de gestion des THV.
   - ✓ Document sur le mécanisme administratif de gestion du système de THV.
   - ✓ Proposition de modes de financement des droits sociaux des THV.
   - ✓ Document de synthèse et rapport sur le déroulement des ateliers régionaux de sensibilisation sur le système de gestion des THV.
10. Système d'inventaire du patrimoine culturel :
    - ✓ Document stratégique de l'inventaire général du patrimoine culturel marocain.
    - ✓ Livret méthodologique pour l'inventaire du patrimoine culturel mobilier.
    - ✓ Livret méthodologique pour l'inventaire du patrimoine culturel immatériel.
11. Plan de formation au profit des professionnels et acteurs intervenants dans le domaine du patrimoine culturel.
12. Elaboration de 5 guides à l'attention des professionnels du secteur du patrimoine culturel :
    - ✓ Guide pour concevoir et mettre en œuvre d'une campagne de sensibilisation, en milieu scolaire, à la valeur, la fragilité et au potentiel de développement du patrimoine culturel.
    - ✓ Guide pour l'identification, la formulation et la réalisation d'une activité génératrice de revenus (AGR) dans le domaine de la culture et des industries créatives.
    - ✓ Guide pour l'organisation d'une manifestation culturelle : cas d'un festival de musique.
    - ✓ Guide pour l'élaboration d'un plan de gestion d'un site du patrimoine culturel : cas du site du Ksar Ait Ben Haddou.

- ✓ Guide pour la préservation, la gestion et la mise en valeur d'un site archéologique : cas du site romain de Volubilis.

13. Etude technique pour la mise en place de deux circuits de tourisme culturel dans la zone de convergence.
14. Catalogue sélectif de manuscrits de grande valeur scientifique, culturelle et artistique.
15. Etude sur les types de musiques et de danses traditionnelles et modernes dans quatre régions du Maroc (Souss-Massa-Draa, Guelmim-Smara, Taza-Al Houceima-Taounate, l'Oriental).
16. Etude d'identification des métiers et savoir-faire traditionnels en voie de disparition susceptibles de générer des revenus pour les femmes, les jeunes et les populations marginalisées.
17. Etude d'identification des sites potentiels pour l'implantation d'écomusées.
18. Etude socioculturelle sur les valeurs et les traditions qui influencent l'inclusion des femmes et valorisent leur rôle dans la réalisation des OMD dans les Provinces Oasiennes de Guelmim-Tata-Assa zag.
19. Etude sur l'Intégration du genre dans la valorisation des patrimoines naturel et culturel, le tourisme durable et la promotion des produits de terroir dans les Oasis du Sud.
20. Rapport de l'Appui technique pour la prise en compte du genre dans l'élaboration d'une vision stratégique pour la préservation et promotion du patrimoine.
21. Rapport sur l'état des lieux du Patrimoine immatériel Guedra et Ganga dans la commune d'asrir – Région de Guelmim.
22. Rapport sur l'histoire et la signification rituelle du Patrimoine immatériel Guedra et Ganga dans la commune d'asrir – Région de Guelmim.
23. Contribution à l'étude d'implantations des unités de production et perspectives de commercialisation des filières ciblées dans la zone de convergence : Couscous, vannerie et dattes.
24. Evaluation des Activités Génératrices de Revenus appuyées dans la zone de convergence.
25. Evaluation de l'intégration du Patrimoine, Genre et Tourisme culturel durable dans les PCD.
26. Argumentaire de sensibilisation sur la contribution des femmes et des jeunes à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

2. List all communication products created by the joint programme

Annexe II : Liste des Supports de Communication du Programme MDG-F Culture 2008 à 2012

Supports de Communication	Date de production
Brochures de présentation du programme (Arabe, Français)	Décembre 2008
Chemises avec titre et logos du Programme	Décembre 2008
Banderoles et roll up avec titre et logos du Programme	Décembre 2009
Brochures de présentation du programme (Arabe, Français)	Décembre 2010
Chemises avec titre et logos du Programme	Octobre 2011
Brochures : « Couscous Al Karam des Oasis du Sud » élaborées dans le cadre du partenariat MDGf Culture /POS	
Brochures : « Produits faits mains des Oasis du sud » élaborées dans le cadre du partenariat MDGf Culture /POS	
Rolls up de 4 activités mises en œuvre dans le cadre du partenariat MDGf/POS : Produits des femmes des Oasis du Sud Tissages des tentes traditionnelles Sahraouies Aménagement et réhabilitation de la Zaouia My El Bachir El Alaoui Aménagement de la place Ganga – Commune rurale d'Asrir	
Brochures sur le Programme et ses réalisations (recto-verso Arabe, Français)	Juin 2011
Carnet d'état d'avancement de la mise en œuvre du Programme	Juin 2011
Vidéo « Le patrimoine Culturel du Maroc : une diversité à préserver et un potentiel de développement à exploiter»	
Vidéo « El Khaima » Objet d'inspiration du PC	Décembre 2011
Dépliants sur le PC et ses principales réalisations	13 juin 2012 (Journée de communication des réalisations du Programme)
13 panneaux d'exposition présentant les principales réalisations du Programme aux niveaux national et Régional : Fiche technique du Programme Conjoint ; la Stratégie Nationale pour la Préservation, la Mise en valeur et la promotion du Patrimoine Culturel ; la révision de la loi relative a la conservation, à la protection et à la mise en valeur du Patrimoine Culturel et Naturel du Royaume du Maroc ; la Charte Nationale de Préservation du Patrimoine Culturel et Naturel du Royaume du Maroc ; le Système d'Information Géographique du Patrimoine Culturel Marocain;, le Centre d'Interprétation de Volubilis ; le Système des Trésors Humains Vivants ; la Plateforme de Gestion du Savoir avec modules d'auto apprentissage ; le Portail du Patrimoine Culturel ; la mise en place d'un atelier « la maison de l'artisan » ; la création de trois bureaux d'information et d'orientation touristique oasiens (BIOTO) ; la réhabilitation de la	

zaouïa Moulay Al Bachir en centre d'animation culturelle ; la construction et équipement d'un espace de théâtre pour la musique Ganga.	
13 Panneaux d'exposition de photos des AGRs et artisans appuyées dans la zone de convergence du PC	
Chemises-dossiers contenant : Une clé USB contenant les livrables du Programme (Etudes, rapports, brochures, etc.), la brochure sur le Programme et ses réalisations (recto-verso Arabe, Français), un catalogue de photos présentant les AGR appuyées dans la zone de convergence du Programme, flyer de l'exposition de photos, un stylo et un bloc-notes avec les logos du Programme et une brochure promotionnelle de la Stratégie Nationale du patrimoine culturel (versions arabes et française)	
Deux valisettes (numérotées I et II) contenant 23 publications réalisées dans le cadre du PC	Juin 2012 Diffusion auprès des partenaires août 2012
Sacs en tissu avec le logo du Programme	
Logotype et Charte graphique de la stratégie nationale du patrimoine culturel	Juin 2012
Brochures élaborées pour la diffusion de la stratégie nationale de développement basée sur le patrimoine culturel à l'horizon 2020 (Arabe, Français)	
Affiches promotionnelles en vue de la diffusion de la stratégie nationale du patrimoine culturel	
Brochures « Vannerie et tentes nomades : les femmes oasiennes, gardiennes de traditions à sauvegarder » élaborées dans le cadre du partenariat MDGf Culture/POS (Arabe, Français)	Juin 2012
Brochures « Couscous du Maroc saharien : un produit du terroir, des femmes solidaires » élaborées dans le cadre du partenariat MDGf Culture/POS (Arabe, Français)	
Brochures « Le Programme Oasis Sud : réalisations du Programme Conjoint MDGf Culture dans la zone de convergence » élaborées dans le cadre du partenariat MDGf Culture/POS (Arabe, Français)	
Affiches des grands chantiers du Patrimoine Culturel et des Industries Créatives élaborées dans l'objectif de la promotion de la pérennisation des réalisations du Programme (Amazygh, Arabe, français)	Juin 2012
Panneaux, Brochures et affiches de la campagne de sensibilisation en milieu scolaire sur l'importance, la fragilité et le potentiel de développement du patrimoine culturel	Juillet 2012

3. Minutes of the final review meeting of the Programme Management Committee and National Steering Committee

ROYAUME DU MAROC

Programme Conjoint de Coopération
'Le Patrimoine Culturel et les Industries Créatives comme vecteurs de Développement au Maroc'

REUNION DU CGP

Compte rendu

Date : Mercredi 15 Août 2012 à 11h.
Lieu : Locaux de l'UGP

Ordre du jour :

- Etat sur la mise en œuvre des activités, les engagements et les dépenses du Programme
- Diffusion des produits du PC (Ministère de la culture et UNESCO)
- Élaboration et transmission du rapport final du PC
- Diffusion de l'évaluation finale
- Divers

PARTICIPANTS

Ministère de la Culture :
Mme Rachida Lakhal

Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération :
Mme Sara Cherki

UNESCO:
M. Mohamed Ould Khattar
M. Kamal Raftani

ONU Femmes :
Mme Meriem Bolata

UNFPA :
Mme Hind Jalal

Coopération Espagnole :
Mme Ana Polanco

Bureau du Coordonnateur Résident :
M. Asier Segurola
Mme Esther Senso

Unité de Gestion du Programme (UGP) :
Mme Fatima Ait Mhand

Absents :
PNUD
ONUDI
Agence du Sud /PDTS

Déroulement de la réunion

Etat sur la mise en œuvre des activités, les engagements et les dépenses du Programme :

UNFPA :

Les activités programmées dans le cadre de la composante UNFPA sont en cours :

- Lancement des publications supplémentaires des évaluations des AGRs et des PCDs (500 exemplaires chacune) ;
- Lancement de la publication de l'évaluation finale du PC en 1000 exemplaires.
- La traduction en anglais du livrable de l'initiative de documentation des pratiques efficaces de promotion de l'égalité des genres pour la réalisation des OMD dans la zone de convergence, suite à la demande du comité restreint de suivi de cette activité (BCR/ONU Femmes/UGP) vu que le livrable final à soumettre au Secrétariat du Fonds à NY devrait être en Anglais (Traduction finalisée et partagée avec le GR).

Toutefois un reliquat avoisinant 68 000$ ne pourra pas être déboursé et sera à cet effet restitué au Fonds MDG. Un argumentaire pour justifier cette situation devrait être élaboré par l'UNFPA à l'adresse du CNC dans le cadre du rapport final du Programme.

ONU Femmes :

Toutes les activités de cette composante ont été mises en œuvre et les budgets engagés et déboursés. En l'absence de l'ONUDI et du PNUD, la représentante de l'ONUfemmes ainsi que la coordinatrice se sont prononcées pour reporter de l'état d'avancement de ces deux composantes. Leurs budgets respectifs sont entièrement engagés, cependant il reste encore des montants à débourser surtout au niveau de la composante PNUD (projets de constructions..) le point focal de cette agence rendra compte de cette situation à sa reprise du travail le 22 Août 2012.

UNESCO :

Toutes les activités de cette composante ont été réalisées et le budget engagé, hormis le centre d'interprétation dont l'équipement en provenance de France nécessite des procédures administratives de dédouanement qui risquent de retarder la réception des travaux du centre et vont s'étendre au-delà de la date de clôture du Programme (achèvement probable en octobre 2012).

Diffusion des produits du PC (Ministère de la culture et UNESCO) :

L'UNESCO a informé le CGP qu'elle a procédé à la diffusion des livrables du Programme auprès des agences, des partenaires internationaux et des ambassades suivant la liste jointe à ce PV.
Le Ministère de la culture fera de même avec les partenaires nationaux et locaux.
Les membres du CGP sont invités à proposer des listes de diffusion pour compléter les listes des deux chefs de file.

Élaboration et transmission du rapport final du PC :

La coordinatrice a effectué une mise au point sur l'état d'avancement de la préparation du Rapport final du Programme. Elle a informé le CGP avoir reçu :

- La contribution de l'ONU Femmes sous forme de compte rendu des réalisations de cette agence dans le cadre du PC ;

- La contribution de l'UNFPA au niveau d'un nombre de points dans la matrice du rapport ;
- La contribution de l'UNESCO, notamment en matière de distribution des taches pour l'élaboration de ce rapport.

La coordinatrice a ajouté qu'elle est entrain de finaliser un premier projet du rapport dans lequel elle renseigne tous les points de la matrice, elle va y intégrer les ajouts des agences avant de le transmettre au CGP pour avis et compléments.
Étant donné que le contrat de la coordinatrice s'achève le 18 août 2012, le relais sera pris par Kamal Raftani de l'UNESCO pour assurer la consolidation des commentaires et avis des membres du CGP sur la version qui sera transmise par la coordinatrice.

Diffusion de l'évaluation finale :

La publication du rapport de l'évaluation finale du PC est en cours dans le cadre de la composante UNFPA. 1000 exemplaires seront produits en vue de compléter les valisettes du Programmes et ainsi être diffusés au même titre que les autres livrables auprès de tous les partenaires du Programme.

Divers :

Réunion du CNC et visite du centre d'interprétation de Volubilis

Vu que le CGP a été informé par l'UNESCO que le projet du Centre d'interprétation de Volubilis ne sera pas finalisé avant la réunion du CNC prévue le 11-12 Septembre 2012, il a été proposé de tenir cette réunion à Rabat et la visite du Centre par les membres du CNC se fera à l'occasion de l'inauguration officielle une fois que le Centre est équipé. Le Ministère de la Culture se chargera en ce moment là de les inviter à son ouverture officielle.

L'Atelier régional APL 18-20 Septembre 2012-08-17

Le CGP a été informé que le point focal du BCR et la coordinatrice du PC ne vont dorénavant plus être les interlocuteurs des organisateurs de cet atelier. Il a de ce fait été demandé à la représentante de la coopération espagnole d'entrer en contact avec les organisateurs au niveau de l'Université de Gerona pour leur demander d'adresser leurs invitations de participation via le Coordonateur Résident et ou l'UNESCO et le Ministère de la Culture et de définir les profils des participants à cet atelier étant donné que le PC s'achève avant sa tenue.

Départs

Le point focal du BCR a annoncé officiellement son départ le 17.08.2012 et a introduit au CGP sa remplaçante Mme Esther Senso qui se chargera de l'organisation du dernier CNC et de l'acheminement du rapport final du Programme au Secrétariat du fonds à NY.
Asier Segurola a tenu à remercier et féliciter l'agence chef de file et la coordinatrice pour la qualité de leur travail en matière de coordination et de mise en œuvre du Programme.
Le CGP a tenu à saluer à l'unanimité le travail effectué par Asier dans le cadre de l'organisation des CNC, la coordination entre les deux programmes conjoints et le relais avec le secrétariat du fonds à NY. Sa présence au sein du BCR a grandement facilité la communication avec le Coordonnateur Résident, les autres membres du CNC et NY.

Fait à Rabat le 15.08.2012

PJ : liste de diffusion des livrables par l'UNESCO.

Liste de diffusion par l'UNESCO des livrables du Programme MDGF-Maroc.

- Comité National de Coordination, CNC : 5 exemplaires x 3 (Ambassade d'Espagne, Ministère des Affaires étranger et Coordonateur Résident), Total : 15 kits.

- Agences du Système de Nations Unies : 5 exemplaires x 4 agences, Total : 20 Kits.

- Secrétariat à New York : 2 exemplaires x 1 personne, Total : 2 Kits

- Siege de l'UNESCO à Paris : Directrice générale 3 et ADG Culture 15, Total : 18 Kits.

- Un exemplaire pour chaque membre du CGP : 24 kits
  - Aicha Benhsine;
  - Ana Polanco;
  - Asier Segurola;
  - Bouchra rah;
  - Hind Jalal;
  - Julia Miguez;
  - Kébir, Alaoui;
  - Latifa moftaqir;
  - Leila Rhiwi;
  - Magali Zapata;
  - Mariam Bolata;
  - Meriem Bolata;
  - Ould Khattar, Mohamed;
  - Mouna Jamai;
  - Arranz Sevillano, Paula;
  - Rachid Amri; rachida lakhal;
  - Raftani, Kamal;
  - Sara Cherki ;
  - Sbai abdelaziz;
  - Soubata Hicham ;
  - Mehdi Halmi ;
  - Ait Mhand Fatima ;
  - Kassi Lahlou
  - Hilal Nejjar

- Un exemplaire par Agences du SNU : OMS, FAO, UNICEF, BIT.
- Banque Mondiale
- Banque Africaine
- BID
- UE
- Ambassades : France, Espagne, Italie, Japon, Allemagne, Hollande, Norvège, Suède, Portugal, Belgique, …
- CINU
- Centres culturels espagnol et français
- ISESCO
- UMA
- ALECSO (Bureau de Rabat)
- Ambassade Algérie, Mauritanie, Tunisie et Libye

COMITE NATIONAL DE COORDINATION

Réunion du 11 septembre 2012

Compte rendu

PROGRAMME MDG-F
« Le Patrimoine Culturel et les Industries Créatives comme vecteurs de Développement au Maroc »

Dernière réunion	9 juillet 2012
Date, durée et lieu	11 septembre 2012, de 11h15 à 12h50 au compound PNUD, UNFPA, ONUFEMMES, UNDSS.
Participants/tes	
Comité National de Coordination	Mme. Zakia El-Midaoui, Directrice de la Coopération multilatérale et des affaires économiques internationales, MAEC. M. Abdelmalek Achergui, Chef de Division de la Coopération multilatérale, MAEC. M. Vicente Ortega, Coordonnateur adjoint, AECID. Mlle. Ana Polanco, Experte projets, AECID. M. Bruno Pouezat, Coordonnateur résident, ONU. M. Rachid Amri, Chargé de suivi et évaluation, BCR, ONU. Mlle. Aicha Benhsine, Chargée de suivi et évaluation Mlle. Esther Senso, SARC, secrétariat du CNC, BCR, ONU.
Programme MDG Culture	Mme. Rachida Lakhal, Collaboratrice du Secrétaire Général, Ministère de la Culture. M. Philippe Quéau, Représentant résident, UNESCO. M. Mohamed Ould-Khattar, Spécialiste Programme culture, UNESCO. M. Kamal Raftani, Administrateur du Programme conjoint, UNESCO. Mme. Fatima Aït M'hand, Coordinatrice du Programme MDG Culture.

ORDRE DU JOUR :

1. Arrivée des participants (11h00)
2. Mots d'ouverture (11h00-11h15)
3. Présentations (11h15-12h00)
   - Synthèse du rapport final du programme MDG-F Culture (par le Ministère de la Culture).
   - Conclusions principales du rapport d'évaluation du programme MDG-F Culture (par le Bureau du Coordonnateur résident).
4. Discussion sur les présentations (12h00-12h45)
5. Déjeuner offert par le Bureau du Coordonnateur résident aux membres du CNC, représentants de l'Agence Espagnole de coopération internationale et développement, des Agences des NU et des partenaires nationaux à l'occasion de la clôture du programme MDG-F Culture (13h00-14h30, au restaurant Picolo's).

CONTENU DE LA REUNION:

Présentation - Synthèse du rapport final du programme MDG-F Culture :

Après les mots d'ouverture du Coordinateur résident des NU, de la Directrice de la Coopération multilatérale et des affaires économiques internationales du MAEC et du Coordonnateur adjoint de l'AECID, la Collaboratrice du Secrétaire Général du Ministère de la Culture (MC) a excusé l'absence du Secrétaire Général et ensuite présenté une synthèse du contenu du rapport narratif final du programme, qui devra être formellement soumis au Secrétariat MDG-F au plus tard le 18 septembre 2012.

La présentation a porté sur 4 sections clés : (i) objectif du programme (rappel du contexte, résultats et produits du programme, contribution des partenaires à l'atteinte des résultats) ; (ii) évaluation des résultats du programme conjoint ; (iii) bonnes pratiques et leçons apprises ; et (iv) statut financier du Programme Conjoint (PC).

Les résultats envisagés dans le cadre du PC, mis en œuvre par le MC en partenariat avec 5 Agences ONU dans 4 régions et la zone oasienne de convergence, pour un montant total de 5 millions de US$, ont été atteints à la fin de la période d'exécution. Le PC a visiblement contribué aux plans et priorités du Gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté, de préservation et valorisation du patrimoine culturel au niveau national, régional et local, et de développement économique et social.

Des bonnes pratiques et des leçons apprises ont été tirées de la mise en œuvre du PC, telles que l'implication effective des populations et des services techniques dans le suivi et l'évaluation des activités génératrices de revenus, le transfert progressif des responsabilités sur les activités à la communauté bénéficiaire locale, l'harmonisation des procédures et la mise en synergie des actions des agences des NU, ainsi que l'adoption de techniques appropriées et adaptées à la réalité locale.

Afin de contribuer à la pérennisation des résultats du PC, plusieurs actions ont été identifiées dont l'intégration de la majorité des actions du PC dans la Stratégie nationale du patrimoine culturel et dans l'UNDAF Maroc 2012-2016, ainsi que la création du Groupe Thématique « Culture et développement », coprésidé par l'UNESCO et le MC.

L'état financier présenté à la date du 18 août 2012, qui est appelé à évoluer au fur et à mesure que les paiements en instance seront effectués, serait comme suit :

- Budget total approuvé : 5 000 000 USD
- Budget total transféré : 5 000 000 USD
- Budget total engagé : 4 922 225 USD (98,44%)
- Budget total déboursé : 4 460 506 USD (les données relatives à l'ONUDI datent du 30 mai 2012).

Du total engagé, une grande partie (300,000 US$ environ) correspond aux travaux d'aménagement du Centre d'Interprétation de Volubilis, qui sera inauguré par le MC en octobre 2012.

La présentation du MC a été suivie d'une discussion qui a porté sur la pertinence de vérifier avec le Secrétariat MDG-F la date butoir pour faire les derniers déboursements, sur l'importance de faire le suivi de la loi révisée du patrimoine culturel afin qu'elle soit soumise au Parlement, et l'appui continu au SIG domicilié à la Division du Patrimoine du MC.

Présentation - Conclusions principales du rapport d'évaluation du programme MDG-F Culture :

Le Chargé de suivi et évaluation du BCR, mandataire de l'évaluation finale du PC Culture, a présenté un résumé du rapport final. L'objectif principal de cet exercice était d'évaluer dans quelle mesure le programme a mis en œuvre les activités prévues, obtenu les produits et effets escomptés, et contribué à l'atteinte des résultats de développement, en particulier les OMD. L'évaluation visait également à identifier les meilleures pratiques et les enseignements qui pourraient servir à mettre en échelle ou à reproduire le PC aux niveaux national et international.

Par rapport à la pertinence, l'évaluation a montré que la conception du PC était fortement ancrée sur l'UNDAF 2007-11 dans son contenu et ses objectifs et tend vers la réalisation des OMD 1 et 3. Pour ce qui concerne l'efficacité et l'efficience, le rapport de l'évaluation a indiqué que le niveau de gouvernance s'insère dans le respect absolu des principes de la Déclaration de Paris et du Plan d'Action d'Accra et que le PC a réalisé la majorité des actions et engagé plus de 95% du budget (à fin mai 2012). Finalement, par rapport à la durabilité des acquis du programme, des actions prises telles que l'élaboration de 6 PCD et le développement de la Stratégie nationale pour la préservation, la mise en valeur et la promotion du patrimoine culturel, constituent une garantie de continuité.

Enfin, le rapport d'évaluation contient une série de recommandations qui visent à garantir que les faiblesses identifiées par l'évaluation puisent être corrigées dans l'avenir : i) appui apporté aux associations et coopératives dans la mise en œuvre des activités plus proche de l'assistanat que de la participation, ii) inexistence d'un plan d'extension après la clôture du programme conjoint (2012) et du PDTS (2013), iii) recours réduit à l'expertise du MC, iv) appui aux processus de production au détriment de la commercialisation et v) formations aux bénéficiaires et cadres d'ONG sans objectifs réalistes.

Ainsi, les recommandations principales se regroupent autour des axes suivants : i) s'inscrire davantage dans le processus de réforme des Nations Unies, ii) responsabiliser les bénéficiaires et s'appuyer davantage sur les ressources humaines et cadres des institutions nationales dans les études, et iii) constituer une commission de veille de la Stratégie national au sein du MC.

Les membres du CNC ont pris note des conclusions de deux présentations et se sont réjouis du succès global du PC et de son approche innovatrice qui a permis de lier la culture et la pauvreté dans le cadre « Unis dans l'action », tout en soulevant la difficulté à gérer des programmes de façon conjointe, les enjeux de l'appropriation par le Gouvernement considérant les ressources humaines et financières limitées du MC, le faible niveau de mobilisation de la société civile, ainsi que les contraintes procédurales du Fonds même qui minent la capacité du Chef de file à faire des ajustements au cours de la mise en œuvre. Le Représentant de l'UNESCO a souligné les progrès de l'appropriation du PC par le MC, marqués par l'engagement personnel du nouveau Ministre dans les activités finales du PC.

Le Gouvernement, et plus concrètement le MC, ont été invités à poursuivre les efforts initiés avec ce PC, à continuer à débattre sur les liens entre culture et développement lors du prochain atelier de systématisation d'expériences qui aura lieu du 18 au 20 septembre, et a redoubler l'intensité de l'appropriation des résultats du PC. A cet effet, l'AECID et les NU ont assuré la continuité de leur soutien au MC dans la poursuite de ses objectifs stratégiques.